



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'Éducation au développement durable

Feuille de route

#EDDpour2030

Secteur de l'éducation de l'UNESCO

L'éducation est la priorité première de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental et la base pour construire la paix et faire progresser le développement durable. L'UNESCO est l'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation et son Secteur de l'éducation assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional dans ce domaine, renforce les systèmes nationaux d'éducation et répond aux défis mondiaux actuels par le biais de l'éducation, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'égalité des genres et l'Afrique.



Secteur de l'éducation

L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



Publié en 2020 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2020

ISBN 978-92-3-200220-4



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : *Education for Sustainable Development: A roadmap*

Publié en 2020 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Photo de couverture : Aurélia Mazoyer et Olivier Marie

Création graphique : Aurélia Mazoyer et Olivier Marie

Imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

Pictogrammes (pp. 22-23, p. 54) : <https://thenounproject.com/>

« Government », créé par Rflor - disponible sous CC BY

« Reading », créé par Vectors Market, collection « Education Cool Vector Icons » - disponible sous CC BY

« Teacher », créé par Gregor Cresnar, collection « Business: Solid Vol. 6 » - disponible sous CC BY

« Successful young man », créé par Gan Khoon Lay, collection « Freelancer and Self Employed » - disponible sous CC BY

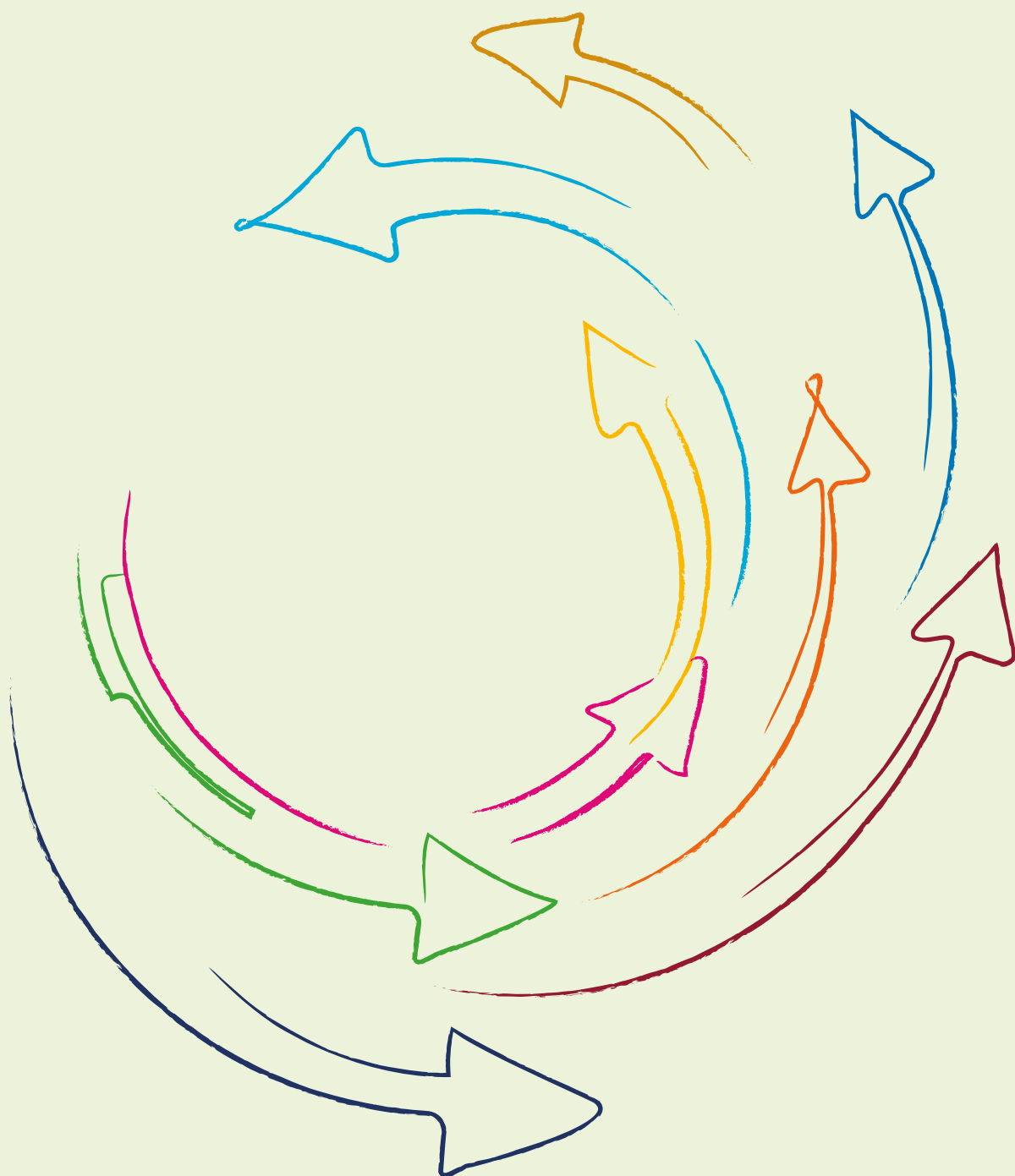
« Community », créé par ProSymbols, collection « US in the People Group And Community Symbols Glyph Icons » - disponible sous CC BY

Imprimé en France

L'Éducation au développement durable

Feuille de route

#EDDpour2030



Avant-propos

La pandémie de COVID-19 qui s'est déclarée début 2020 a bouleversé, sous de nombreux aspects, des croyances depuis longtemps ancrées concernant la société et la place de l'être humain dans la nature. Nous avons appris que non seulement la destruction des forêts entraîne la disparition d'espèces animales et dégrade les écosystèmes, mais qu'elle expose également les humains à des agents infectieux inconnus qui peuvent être une menace pour nos vies. Il faut donc revoir en profondeur les modes d'exploitation humaine des écosystèmes.

La température moyenne sur Terre a augmenté d'environ 1 °C depuis le XIX^e siècle, réchauffement qui s'est essentiellement produit au cours des 35 dernières années. Le rapport 2019 sur la biodiversité de la Plate-forme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)¹ a averti qu'un million d'espèces étaient menacées d'extinction, et que cette perte et l'incapacité à préserver les écosystèmes auraient des conséquences catastrophiques sur les humains comme sur la nature. Au vu de l'augmentation de la population mondiale, qui devrait passer de 7,7 milliards à 9,7 milliards de personnes d'ici à 2050, et des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles du fait des activités humaines, le Secrétaire général de l'ONU António Guterres n'exagère en rien lorsqu'il affirme que nous menons une « bataille pour nos vies ».

Pour notre propre survie, nous devons apprendre à vivre ensemble de manière durable sur cette planète. Nous devons changer nos modes de pensée et d'action en tant qu'individus et que sociétés. L'éducation doit donc elle aussi évoluer afin de construire un monde pacifique et durable pour la survie et la prospérité des générations actuelles et futures.

L'Éducation au développement durable (EDD) est née de la nécessité que l'éducation aborde les défis croissants de la durabilité. Elle utilise une pédagogie innovante et orientée vers l'action qui vise à doter les apprenants de connaissances, à les sensibiliser et à encourager leur passage à l'action pour transformer la société et la rendre plus durable.

En s'appuyant sur la Décennie des Nations Unies (2005-2014) et le Programme d'action global (2015-2019) pour l'EDD, un nouveau cadre intitulé « L'EDD pour 2030 » a été adopté par le Conseil exécutif et la Conférence générale de l'UNESCO à leurs 206^e et 40^e sessions, respectivement, puis reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 74^e session.

L'EDD pour 2030 garantit la continuité des objectifs du Programme d'action global pour l'EDD, qui entendait réorienter et renforcer l'éducation et l'apprentissage de façon à contribuer à toutes les activités de promotion du développement durable, en mettant davantage l'accent sur la contribution de l'éducation à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'EDD pour 2030 concourt directement à la mise en œuvre de l'ODD 4 relatif à l'éducation inclusive et de qualité, notamment la cible 4.7, ainsi qu'à tous les autres ODD, en vue d'offrir une éducation pertinente qui accorde une place centrale à la responsabilité envers l'avenir.

Afin de traduire L'EDD pour 2030 en actions concrètes pour le changement, la présente feuille de route définit le plan de mise en œuvre du cadre, en proposant des axes de travail et des domaines d'intervention à développer et encourager par les États membres et les acteurs concernés, y compris les organisations de la société civile et les partenaires de développement aux niveaux régional et mondial.

L'EDD pour 2030 arrive au début de la Décennie d'action pour accélérer les progrès vers tous les ODD. Le moment est venu pour chaque système éducatif de mener la transformation nécessaire pour mettre notre monde sur une voie plus juste et plus durable, car notre avenir commun dépend de nos actions présentes.



Stefania Giannini

Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation

1 <https://ipbes.net/global-assessment>.

Table des matières

Avant-Propos	iii
Résumé	3
1. Un appel urgent à l'action	5
1.1. Situation actuelle	6
1.2. Mesures à prendre	8
2. L'EDD pour 2030	11
2.1. Qu'est-ce que l'EDD pour 2030 ?	12
2.2. But et objectif	14
2.3. Axes principaux	16
3. Domaines d'action prioritaires	25
Des politiques à l'appui de l'EDD	26
Transformer les environnements d'apprentissage	28
Renforcer les capacités des éducateurs	30
Autonomiser et mobiliser les jeunes	32
Accélérer l'action à l'échelle locale	34
4. Mise en œuvre	37
4.1. Mise en œuvre de L'EDD pour 2030 au niveau national	38
4.2. Mettre à profit les partenariats et la collaboration	40
4.3. La communication au service de l'action	42
4.4. Suivi des questions et tendances	44
4.5. Mobilisation de ressources	46
4.6. Suivi des progrès	48
4.7. Planification pour les 10 prochaines années	52
Annexes	53
A. Résumé en une page du cadre de <i>L'EDD pour 2030</i>	54
B. Cadre pour la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable (EDD) après 2019 : <i>L'EDD pour 2030</i>	55
C. Paragraphe tiré de la résolution 72/222 (2017) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	64
D. Paragraphe tiré de la résolution 74/223 (2019) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	64
E. L'histoire de l'EDD en bref	65



La question de l'utilité réelle des apprentissages dans la vie courante et de leur contribution à la survie de notre planète se pose de plus en plus. L'Éducation au développement durable peut assurer l'acquisition de connaissances, la sensibilisation et le passage à l'action nécessaires pour permettre aux individus de se transformer eux-mêmes et de transformer la société.

Stefania Giannini, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation



Résumé

Depuis la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), l'UNESCO est l'organisme chef de file du système des Nations Unies pour l'Éducation au développement durable (EDD). Il est largement reconnu que l'EDD fait partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus particulièrement de l'objectif de développement durable (ODD) 4, et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres ODD.

La présente feuille de route énonce les défis urgents auxquels la planète est confrontée et examine la prochaine phase de l'action menée par l'UNESCO pour relever ces défis au moyen de l'éducation, en exposant en détail les nouvelles priorités et actions. Le cadre « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des ODD (L'EDD pour 2030) » a été adopté afin d'assurer le suivi du Programme d'action global pour l'EDD (2015-2019) en contribuant à l'Agenda 2030 et à ses 17 objectifs, et d'accroître la contribution de l'éducation à l'édification d'un monde plus juste et plus durable. L'EDD pour 2030 intensifiera les activités mises en œuvre dans ses cinq domaines d'action prioritaires, en attirant davantage l'attention sur le rôle essentiel de l'EDD dans la réalisation des 17 ODD et des grandes transformations individuelles et sociétales nécessaires pour faire face aux défis urgents de la durabilité.

Le présent document expose clairement les mesures que les États membres doivent prendre dans les cinq domaines d'action prioritaires. Dans le **domaine 1** (politique), il faudrait intégrer l'EDD dans les politiques mondiales, régionales, nationales et locales relatives à l'éducation et au développement durable. Dans le **domaine 2** (environnements d'éducation et de formation), il faudrait promouvoir une approche institutionnelle globale grâce à

laquelle les apprenants puissent apprendre ce qu'ils expérimentent et expérimenter ce qu'ils apprennent. Dans le **domaine 3** (développement des capacités des éducateurs), l'objectif est de doter les éducateurs des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour assurer la transition vers la durabilité. Dans le **domaine 4** (jeunes), il faudrait reconnaître les jeunes en tant qu'acteurs clés de la réponse aux défis de la durabilité et des processus de prise de décision qui s'y rapportent. Le **domaine 5** (action à l'échelle locale) souligne quant à lui l'importance des activités menées au sein de la communauté, puisque c'est là que les actions transformatrices significatives sont les plus susceptibles d'avoir lieu.

La présente feuille de route expose également les principaux axes de mise en œuvre du cadre L'EDD pour 2030. Les **initiatives au niveau national relatives à L'EDD pour 2030** conduiront l'intégration de l'EDD dans l'éducation et le développement durable. Le nouveau cadre cherchera à favoriser un leadership vigoureux des États membres et des divers acteurs des communautés de l'éducation et du développement durable par le biais du **Réseau global L'EDD pour 2030 (EDD-Net)**, aux niveaux mondial et régional. Les activités de **communication et de sensibilisation**, y compris le Prix UNESCO-Japon d'éducation au développement durable, seront intensifiées. Il convient en outre d'étayer davantage la mise en œuvre par des données factuelles grâce au **suivi des questions et tendances** dans les domaines de l'éducation et du développement durable, et de renforcer les efforts de **mobilisation de ressources** en tirant parti au maximum de la nature intersectorielle et pluridisciplinaire de l'UNESCO et de ses divers partenaires. Différentes activités de **suivi des progrès** seront menées en vue de la réalisation de la cible 7 de l'ODD 4 d'ici à 2030.



1.

Un appel urgent à l'action

1.1. Situation actuelle

L'urgence climatique actuelle et les autres crises de la durabilité environnementale sont le résultat des comportements humains. Les activités collectives de l'humanité ont modifié les écosystèmes de la planète à un point tel que notre survie même est menacée. Le changement est chaque jour plus rapide, plus spectaculaire, plus visible et plus difficile à infléchir. L'augmentation de la température mondiale de 1 °C observée au cours du siècle écoulé s'est aux deux tiers produite depuis 1975, et la quantité de ressources renouvelables et non renouvelables extraite au niveau mondial a doublé depuis 1980².

Il apparaît clairement que des changements sans précédent et profonds sont à l'œuvre et que l'humanité en est directement responsable.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévient que nous devons opérer des « changements rapides, radicaux et sans précédent dans tous les domaines de la

société »³ pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C d'ici la fin du XXI^e siècle, si nous voulons éviter le scénario de 2 °C jugé catastrophique.

Cela implique non seulement de s'attaquer aux défis environnementaux, mais aussi de réexaminer l'ensemble complexe des problèmes sociaux et économiques, tels que les inégalités, qui sont étroitement liés aux causes et conséquences de ces défis.

Nous devons faire évoluer nos connaissances, nos croyances et nos modes de fonctionnement.

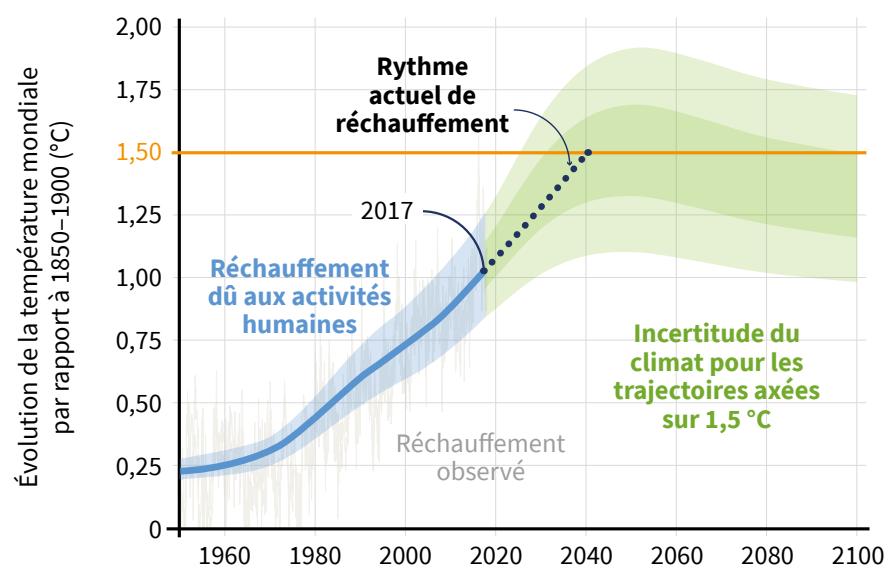
Ce que nous avons appris jusqu'ici ne nous prépare pas au défi qui se pose à nous.

Cette situation ne peut plus durer. Et la marge de manœuvre se réduit rapidement.

Nous devons d'urgence apprendre à vivre autrement.

Figure 1. Sommes-nous proches d'un réchauffement de 1,5 °C ?

En 2017, le réchauffement dû aux activités humaines s'est établi à 1 °C environ par rapport aux niveaux préindustriels.



Le réchauffement dû aux activités humaines s'est établi à 1 °C environ par rapport aux niveaux préindustriels en 2017. Au rythme actuel, la hausse des températures mondiales atteindra 1,5 °C aux alentours de 2040. Dans les trajectoires stylisées compatibles avec l'objectif de 1,5 °C présentées ici, les émissions commencent à diminuer sur-le-champ et les rejets de CO₂ sont ramenés à zéro en 2055.

Source Figure RID.1 | Graphique a), page 8 dans GIEC, 2018 : Résumé à l'intention des décideurs, Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [Publié sous la direction de V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield]. Organisation météorologique mondiale, Genève, Suisse.

² <https://earthobservatory.nasa.gov/world-of-change/DecadalTemp>.

³ <https://www.ipcc.ch/sr15/>.



« Nous menons
une bataille
pour nos vies.
Mais c'est une bataille
que nous pouvons
gagner. »

- Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU

1.2. Mesures à prendre

Pour assurer la transition vers un avenir durable, nous devons repenser ce que nous apprenons, où et comment nous l'apprenons afin d'acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes qui nous permettent de prendre des décisions éclairées et d'agir au niveau individuel et collectif face aux urgences locales, nationales et mondiales.

Comment préparer les apprenants de tous âges à mener une « bataille pour nos vies », pour reprendre l'expression du Secrétaire général de l'ONU ?

L'EDD est un cadre bien établi qui peut nous y aider.

Elle dote les apprenants des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de

cause et entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste qui donne des moyens d'agir à tous, quel que soit leur genre, pour les générations présentes et à venir, et ce dans le respect de la diversité culturelle.

L'EDD est un processus d'apprentissage tout au long de la vie qui fait partie intégrante de l'éducation de qualité et renforce les dimensions cognitive, socioémotionnelle et comportementale de l'apprentissage. Holistique et transformatrice, elle englobe les contenus et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et l'environnement éducatif.

L'EDD est reconnue comme un catalyseur essentiel de tous les ODD et atteint son but en transformant la société.

Transformation de la société :

Permettre la réalisation des ODD pour un monde plus durable.

Pédagogie et environnement d'apprentissage :

Appliquer une pédagogie interactive, basée sur des projets et axée sur l'apprenant. Transformer tous les aspects de l'environnement d'apprentissage en adoptant une approche institutionnelle globale de l'EDD qui permette aux apprenants d'expérimenter ce qu'ils apprennent et d'apprendre ce qu'ils expérimentent.

Résultats d'apprentissage :

Encourager les individus à assumer leurs responsabilités à l'égard des générations présentes et futures et à contribuer activement à la transformation de la société.

Contenus d'apprentissage :

Intégrer les questions de durabilité, en particulier celles énoncées dans les 17 ODD, comme le changement climatique, dans tous les types d'apprentissage.

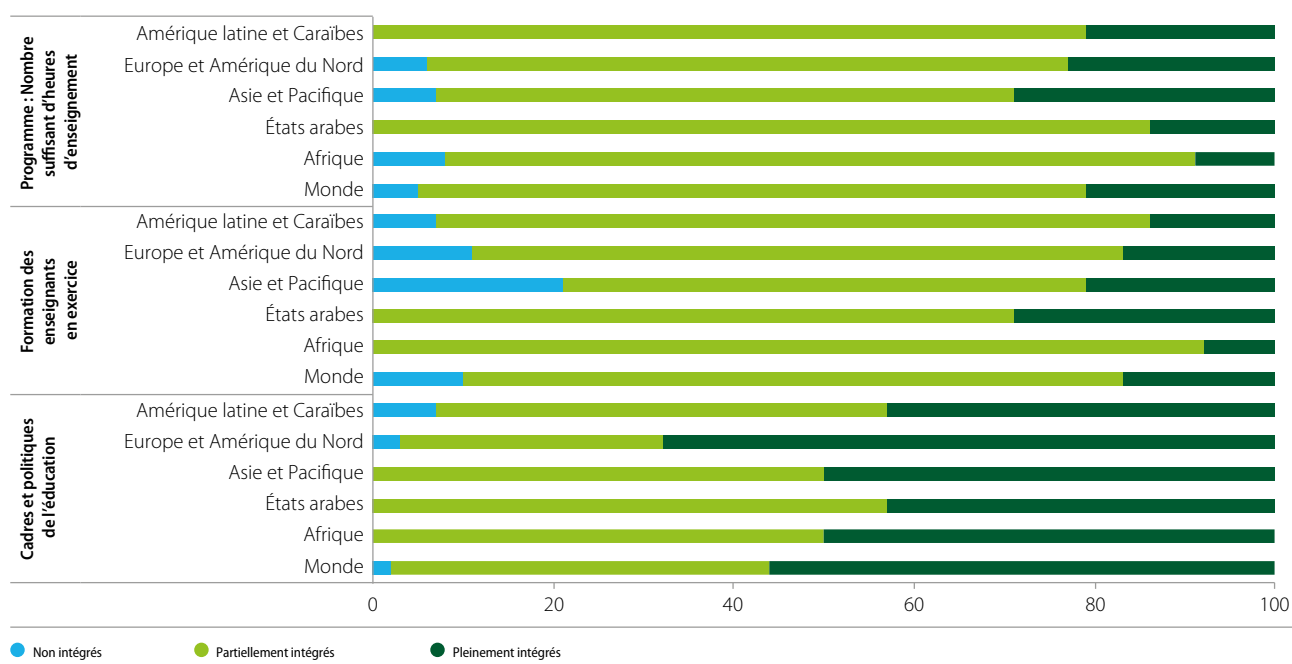
L'Assemblée générale des Nations Unies réaffirme que l'EDD fait partie intégrante de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation de qualité et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs de développement durable.

Résolution 72/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies (2017)

De plus en plus de pays disent intégrer l'EDD dans leurs politiques éducatives, dans la formation des enseignants et dans les programmes d'enseignement.

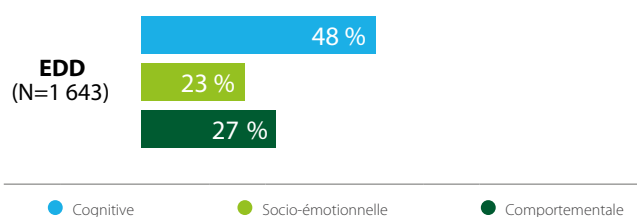
Cependant, l'EDD est souvent interprétée comme traitant un nombre limité de thèmes plutôt que comme une approche globale des contenus d'apprentissage, de la pédagogie et des résultats d'apprentissage visant à induire le changement profond des comportements qui est indispensable au développement durable.

Figure 2. Pourcentage de pays ayant intégré les principes contenus dans la Recommandation de l'UNESCO de 1974 à leur politique de l'éducation, à la formation des enseignants et aux programmes d'études, 2012–2016



Source : 2019 Global Education Monitoring Report (UNESCO, 2018), p. 205

Figure 3. Pourcentage de références aux dimensions cognitive, socioémotionnelle et comportementale de l'apprentissage dans les contenus portant sur l'EDD



Source : Les contenus éducatifs vus de près : Étude des dimensions de l'apprentissage de l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale (UNESCO, 2020), p. 29

Ainsi, une récente étude de l'UNESCO⁴ portant sur les documents d'orientation de 10 pays montre que l'EDD est principalement associée à l'enseignement des connaissances scientifiques sur l'environnement. Cela n'est pas suffisant pour que le pouvoir de transformation que recèle l'éducation produise tous ses effets.

Comment encourager les apprenants à mener des actions transformatrices en faveur de la durabilité afin de construire un avenir différent, avant qu'il ne soit trop tard ?

Pour faire en sorte que tous les individus soient en mesure de comprendre les enjeux de la durabilité et leur pertinence par rapport aux réalités qui les entourent, et d'agir pour le changement,

Pour engendrer des transformations structurelles au sein des systèmes économiques et sociaux actuels en promouvant d'autres valeurs et des méthodes contextualisées,

Pour répondre aux nouvelles possibilités qu'offrent les technologies émergentes ainsi qu'aux risques qu'elles posent en matière de développement durable,

L'éducation doit se transformer.

Le nouveau cadre global de l'UNESCO sur l'EDD, *L'EDD pour 2030*, vous invite à rejoindre cette mission urgente.

⁴ Educational content up close: examining the learning dimensions of Education for Sustainable Development and Global Citizenship Education (UNESCO, 2020).

2.

L'EDD pour 2030

L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des ODD (*L'EDD pour 2030*) est le cadre mondial de mise en œuvre de l'EDD pour la période 2020-2030.

2.1. Qu'est-ce que *L'EDD pour 2030* ?

L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des ODD (*L'EDD pour 2030*) est le cadre global de mise en œuvre de l'EDD pour la période 2020-2030.

Il s'appuie sur les enseignements tirés du Programme d'action global pour l'EDD (2015-2019), compte tenu de l'importance accrue accordée à l'EDD pour promouvoir la contribution des contenus éducatifs à la survie et la prospérité de l'humanité.

L'EDD pour 2030 met l'accent sur la contribution de l'éducation à la réalisation des ODD. Il a pour objet d'examiner les objectifs et les valeurs qui sous-tendent l'éducation et de réorienter tous les

domaines de l'éducation et de l'apprentissage de façon à contribuer au développement durable et à accroître la place de l'éducation et de l'apprentissage dans toutes les activités de promotion du développement durable. Compte tenu du peu de temps qu'il reste avant l'échéance de 2030, il est essentiel d'accélérer l'EDD au cours de cette *décennie d'action*⁵ afin d'atteindre les ODD.

En 2019, *L'EDD pour 2030* a été approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 40^e session et reconnu par l'Assemblée générale de l'ONU à sa 74^e session comme moyen d'assurer le suivi du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable.



⁵ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/decade-of-action/>

A young child with a joyful expression is shown from the chest up, wearing a red, blue, and white plaid shirt over a white t-shirt. Their hands are gently holding a small mound of dark brown soil, from which a tiny green seedling with several leaves is growing. The background is softly blurred, suggesting an outdoor setting. Overlaid on the right side of the image is a yellow speech bubble icon containing two black quotation marks.

L'éducation en vue du développement durable :
vers la réalisation des ODD
(*L'EDD pour 2030*) est le cadre
mondial de mise en œuvre de
l'EDD pour la période 2020-2030.

2.2. But et objectif

L'EDD fait partie intégrante des ambitieux objectifs de développement durable, et plus particulièrement de la cible 7 de l'ODD 4. Elle s'appuie sur la vision de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) et du Programme d'action global pour l'EDD (2015-2019).

Si l'EDD contribue aux 17 ODD, elle continue de présenter un intérêt particulier pour l'agenda mondial de l'éducation consacré par l'objectif 4, dans lequel elle occupe une place à part. L'EDD est l'une des clés d'une éducation de qualité. Ses compétences transversales dans les dimensions cognitive, socioémotionnelle et comportementale de l'apprentissage sont utiles dans tous les domaines de l'éducation.

L'accent particulier qu'elle met sur les compétences d'empathie, de solidarité et d'action peut contribuer à faire progresser l'ODD 4 vers l'édification d'un avenir où l'éducation contribue non seulement au succès des individus, mais aussi à la survie collective et à la prospérité de la communauté mondiale. L'EDD aidera également le programme mondial d'éducation à passer d'une focalisation exclusive sur l'accès et la qualité, mesurés principalement en termes de résultats d'apprentissage, à une focalisation accrue sur les contenus éducatifs et leur contribution à la durabilité de l'humanité et de la planète. L'EDD relie ainsi l'ODD 4 à tous les autres ODD.

But

L'EDD pour 2030 vise à **construire un monde plus juste et plus durable** en renforçant l'EDD et en contribuant à la réalisation des 17 ODD.

Objectif

Intégrer pleinement l'EDD et les 17 ODD dans les politiques, les environnements d'apprentissage, le renforcement des capacités des éducateurs, l'autonomisation et la mobilisation des jeunes, et l'action à l'échelle locale.

Cible 4.7 de l'ODD 4

La cible 4.7 est l'une des cibles clés des ODD qui porte sur la finalité et la qualité de l'éducation.

Cible 4.7 de l'ODD 4 :

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

CIBLE 4.7



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA CITOYENNETÉ MONDIALE



L'EDD pour 2030
favorisera l'intégration du
développement durable et des ODD
dans l'éducation et l'apprentissage,
ainsi que l'intégration de l'éducation
et l'apprentissage dans toutes
les activités de promotion du
développement durable
et des ODD.



2.3. Axes principaux

Les actions mondiales menées par les décideurs, les éducateurs, les apprenants⁶, les professionnels et les jeunes dans le cadre du Programme d'action global, de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD et d'autres initiatives ont considérablement progressé dans toutes les régions du monde. Sur la base des enseignements tirés, L'EDD pour 2030 aborde les nouveaux défis actuels selon trois grands axes : l'importance du rôle de l'éducation pour les 17 ODD, la focalisation sur la grande transformation et l'importance accordée au leadership des États membres.

Importance du rôle de l'éducation pour les 17 ODD

Le premier axe de *L'EDD pour 2030* concerne l'importance accordée au rôle de l'éducation dans la réalisation des 17 ODD, qui sont tous reliés les uns aux autres. La résolution 72/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies (2017) reconnaît que l'EDD « fait partie intégrante de l'ODD 4 relatif à l'éducation » et qu'elle est « un catalyseur essentiel de tous les autres ODD », idée renforcée par la résolution 74/233 (2019), qui appelle les pays à intensifier la mise en œuvre de l'EDD.

Comment l'EDD peut-elle permettre d'atteindre les 17 ODD ?

✓ **Elle sensibilise aux 17 ODD dans les contextes éducatifs :**
L'EDD fait mieux comprendre aux apprenants et au grand public ce que sont les ODD et quel est leur lien avec leur vie, au niveau tant individuel que collectif.

✓ **Elle favorise une compréhension critique et contextualisée des ODD :** Le développement durable implique souvent un exercice d'équilibre entre divers points de vue et priorités. L'EDD interroge sur les liens et les tensions qui existent entre les différents ODD et permet aux apprenants de se livrer aux exercices d'équilibre nécessaires à l'aide de ses approches globales et transformatrices.

✓ **Elle mobilise l'action en faveur de la réalisation des ODD :** Les activités d'EDD portent sur des questions de développement durable, et plus spécifiquement sur les ODD. Ces activités continuent de mobiliser l'action en faveur du développement durable dans les contextes éducatifs, notamment dans les communautés et selon des approches institutionnelles globales de l'EDD.

⁶ Le terme « apprenants » désigne les élèves des établissements d'éducation formelle et des établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP), les stagiaires des organismes de formation des sociétés privées, les personnes qui apprennent dans des établissements et des contextes d'apprentissage tout au long de la vie et d'apprentissage non formel, et celles qui apprennent en dehors des établissements d'enseignement. Les éducateurs comprennent les enseignants, les formateurs, les responsables locaux, les parents et les membres de la famille.

L'éducation au développement durable vise à accroître les connaissances, la sensibilisation et l'action
afin de:



Focalisation sur la grande transformation

L'EDD doit se focaliser sur la grande transformation exigée par le développement durable et proposer des interventions éducatives pertinentes. L'idée de grande transformation implique de modifier nos actions individuelles et de réorganiser les structures sociétales, et suppose que l'EDD oriente cette transformation dans une direction plus juste et plus durable.

Sur quelles réflexions importantes se fonde *L'EDD pour 2030* ?

- ✓ **Action transformatrice** : Les changements fondamentaux nécessaires à un avenir durable commencent au niveau individuel. L'EDD doit mettre l'accent sur la démarche suivie par les apprenants pour entreprendre des actions transformatrices en faveur de la durabilité, notamment sur l'importance de créer des occasions de les exposer à la réalité, ainsi que sur l'influence qu'ils peuvent avoir sur la transformation de la société vers un avenir durable. L'EDD en action est la citoyenneté en action.
- ✓ **Changements structurels** : L'EDD doit accorder plus d'attention aux causes structurelles profondes du développement non durable. Un exercice d'équilibre entre croissance économique et développement durable doit être mené, et l'EDD doit inciter les apprenants à explorer des valeurs différentes de celles de la société de consommation. Il convient en outre d'adopter une vision structurelle pour aborder l'EDD dans le contexte de l'extrême pauvreté et des situations vulnérables.
- ✓ **Avenir technologique** : L'EDD doit prendre en compte les possibilités offertes par les progrès technologiques ainsi que les défis qu'ils posent. Certains problèmes « anciens » seront résolus grâce à la technologie, mais de nouveaux défis et risques se feront jour. La pensée critique et les valeurs de durabilité sont de plus en plus pertinentes, alors que l'enseignement de l'EDD pourrait devenir plus difficile à cause de l'illusion selon laquelle les technologies peuvent résoudre la majorité des problèmes de durabilité.

(...) la transformation nécessite, entre autres, un certain degré de rupture, le choix de sortir de la sécurité du statu quo ou de la façon « habituelle » de penser, de se comporter ou de vivre. Elle nécessite courage, persévérance et détermination, qui peuvent être présents à différents degrés et tiennent principalement des convictions personnelles, de la perspicacité ou du simple sentiment de ce qui est juste.

(Paragraphe 4.2, Cadre pour la mise en œuvre de L'EDD pour 2030)

L'importance du leadership des États membres

L'urgence des défis actuels exige des États membres qu'ils fassent preuve d'un leadership vigoureux pour intégrer l'EDD dans toutes les activités relatives à l'éducation et au développement au niveau national, dans le cadre de leurs efforts de mise en œuvre de l'ODD 4 et des autres ODD. Dans cette optique, *L'EDD pour 2030* met l'accent sur les initiatives prises par les États membres en vue de la réalisation des ODD.

Quelles mesures les États membres doivent-ils prendre ?

- ✓ **Répondre aux cinq domaines d'action prioritaires** : Les États membres sont invités à se concentrer sur le renforcement des initiatives au niveau national relatives aux cinq domaines d'action prioritaires de *L'EDD pour 2030*, à savoir « Des politiques à l'appui de l'EDD », « Transformer les environnements d'apprentissage », « Renforcer les capacités des éducateurs », « Autonomiser et mobiliser les jeunes », « Agir à l'échelle locale » et « Suivre les progrès ».
- ✓ **Impliquer tous les acteurs concernés** : Compte tenu de la nature multiforme de l'EDD, les États membres sont appelés à mobiliser, impliquer et soutenir divers acteurs dans le cadre d'une stratégie coordonnée liée au cadre national des ODD. L'engagement de toutes les parties prenantes est utile aux niveaux local, national, régional et mondial pour assurer la collaboration de l'ensemble des acteurs.
- ✓ **Sensibiliser et mobiliser des ressources** : Pour garantir la mise en œuvre efficace de l'EDD à l'échelon national, il importe également que les États membres informent un public plus large, en renforçant les activités de communication et de sensibilisation relatives à l'EDD. En parallèle, il convient de développer les activités d'information au moyen d'une mobilisation de ressources accrue en faveur de l'EDD.

La contribution de l'EDD aux priorités globales de l'UNESCO

Priorité Afrique et EDD	L'EDD encourage des solutions novatrices de développement durable adaptées aux besoins et possibilités de l'Afrique, l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique. Plus particulièrement, l'EDD présente un intérêt pour les populations qui vivent dans l'extrême pauvreté et sont souvent victimes d'un développement calamiteux et de catastrophes naturelles.
Priorité Égalité des genres et EDD⁷	L'EDD adopte une approche transversale et systémique qui relie l'égalité des sexes à des défis spécifiques liés au genre qui sont associés aux différents ODD. Il existe, par exemple, une facette genrée de la vulnérabilité aux aléas induits par le changement climatique. <i>L'EDD pour 2030</i> promeut activement l'égalité des sexes et crée des conditions qui autonomisent les femmes. Lors de la mise en œuvre de <i>L'EDD pour 2030</i> , il convient d'envisager une approche genrée des cinq domaines d'action prioritaires.

Petits États insulaires en développement

Les petits États insulaires en développement (PEID) sont en « première ligne » du changement climatique, avec l'élévation du niveau de la mer, la disparition des récifs coralliens et des écosystèmes océaniques, et l'augmentation des catastrophes naturelles. Les défis environnementaux compromettent la durabilité sociale et économique, et entraînent souvent des conséquences disproportionnées pour les femmes. Les populations sont exposées à la menace du déplacement et de la migration forcée, et les industries maritimes frappées par l'exploitation des ressources marines.

L'EDD doit préparer les individus des deux sexes en les dotant des connaissances, compétences et valeurs nécessaires pour faire face aux changements, en s'appuyant sur les savoirs et pratiques autochtones. L'apprentissage tout au long de la vie, y compris l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), peut aider à bien préparer les professionnels et les communautés à s'adapter aux changements.

⁷ Voir le Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres, 2014-2021. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370905_fre et <https://fr.unesco.org/genderequality>

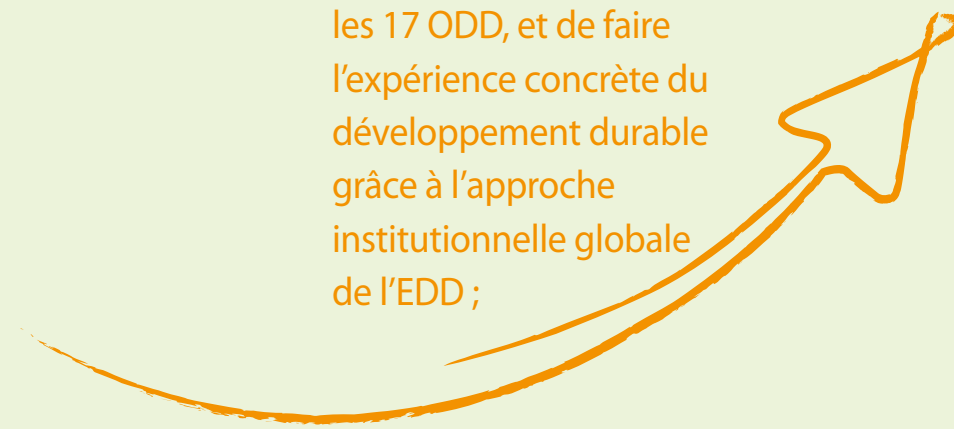
En poursuivant le but et l'objectif de
L'EDD pour 2030, nous espérons créer
d'ici **10 ans** un monde dans lequel...



les **gouvernements**
intègrent l'EDD dans leurs politiques
et cadres d'éducation en vue de
transformer l'éducation ;



les **apprenants**
de tous horizons, partout
dans le monde, ont la
possibilité d'acquérir
les connaissances,
compétences, valeurs et
attitudes nécessaires pour
favoriser le développement
durable et atteindre
les 17 ODD, et de faire
l'expérience concrète du
développement durable
grâce à l'approche
institutionnelle globale
de l'EDD ;

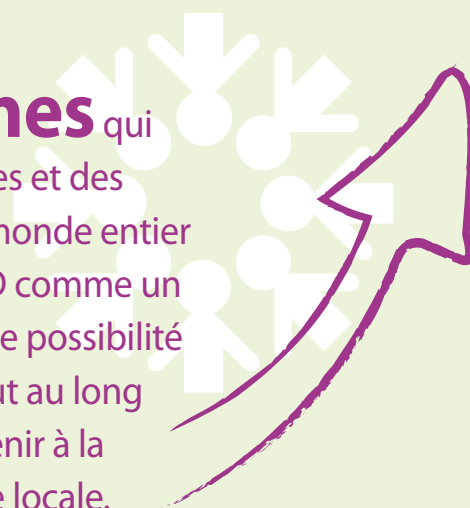




les **éducateurs**

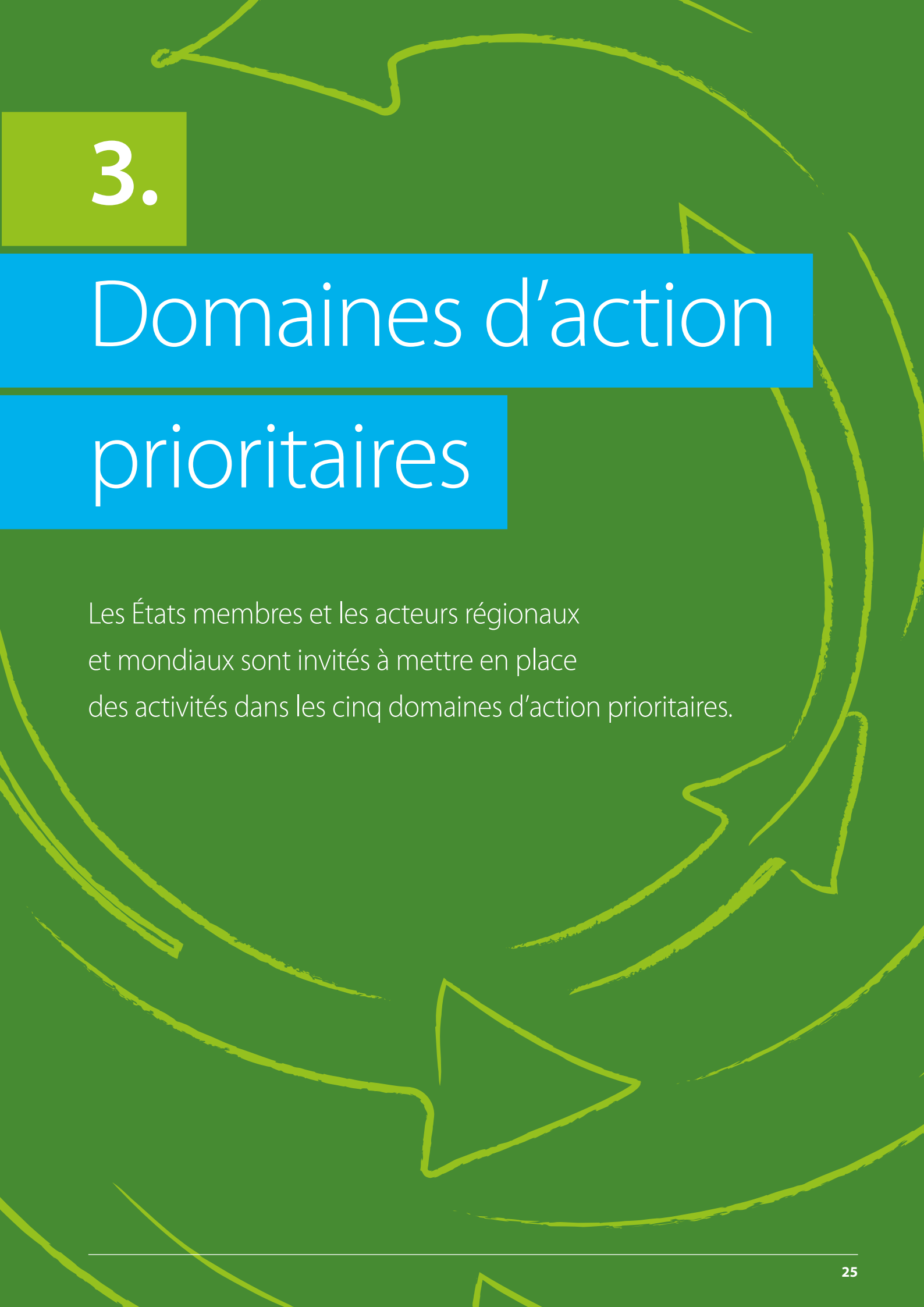
du monde entier ont la possibilité d'améliorer leur capacité à favoriser la transformation de la société pour un avenir durable. Les établissements de formation des éducateurs intègrent systématiquement l'EDD ;

les **personnes** qui vivent dans des villes et des communautés du monde entier reconnaissent l'EDD comme un outil essentiel et une possibilité d'apprentissage tout au long de la vie pour parvenir à la durabilité à l'échelle locale.



les **jeunes** sont formés pour devenir des agents du changement, et les organisations de jeunes offrent systématiquement des formations sur l'EDD aux jeunes et aux formateurs de jeunes ;





3.

Domaines d'action prioritaires

Les États membres et les acteurs régionaux et mondiaux sont invités à mettre en place des activités dans les cinq domaines d'action prioritaires.

Domaine d'action prioritaire 1

Des politiques à l'appui de l'EDD

Les décideurs ont une responsabilité particulière concernant la transformation mondiale massive qui doit être opérée pour instaurer le développement durable dès à présent. Ils jouent un rôle déterminant pour créer un environnement favorable à la généralisation de l'EDD dans les établissements d'enseignement, les communautés et autres cadres d'apprentissage. Le soutien aux politiques est également important pour les secteurs formel, non formel et informel, ainsi que pour créer des synergies entre ces derniers. En outre, le renforcement des politiques qui appuient l'EDD ne concerne pas uniquement le secteur de l'éducation, mais tous les secteurs qui s'occupent de développement durable.

Principaux acteurs

- ✓ Responsables de l'éducation aux niveaux institutionnel, national, régional et mondial, en particulier les ministères de l'éducation.
- ✓ Décideurs des secteurs du développement durable, en particulier les ministères de l'environnement et autres.
- ✓ Organisations de la société civile, entreprises privées et universités qui contribuent au discours politique sur le développement durable et l'éducation.
- ✓ L'UNESCO et ses partenaires.

Mesures proposées

- ✓ Les ministères de l'éducation devraient **revoir les finalités de leurs systèmes éducatifs à la lumière des ambitions des ODD** et définir des objectifs d'apprentissage en totale adéquation avec ces derniers. Les responsables de l'éducation aux niveaux local, national, régional et mondial devraient **intégrer l'EDD dans leurs politiques éducatives**, y compris celles qui portent sur les environnements d'apprentissage, les curriculums, la formation des enseignants et l'évaluation des apprenants, en prenant systématiquement en compte les questions de genre.
- ✓ Les responsables de l'éducation devraient **intégrer l'EDD dans les critères d'assurance de la qualité de l'éducation**, de façon à assurer le suivi et l'évaluation des progrès obtenus par les établissements d'enseignement sur le plan du développement de la capacité des apprenants à devenir des agents du changement.

- ✓ Les responsables de l'éducation, en collaboration avec d'autres ministères, des organisations de la société civile, des entreprises privées et des universités devraient **élaborer des politiques visant à renforcer systématiquement les relations synergiques** entre l'éducation et l'apprentissage formels, non formels et informels. Cela peut passer, par exemple, par l'adoption de mesures politiques encourageant l'utilisation de l'apprentissage basé sur des projets pour aborder les questions de durabilité qui se posent dans la communauté.
- ✓ Les décideurs des secteurs du développement durable devraient **intégrer l'EDD dans toutes les politiques qui portent expressément sur la réalisation des ODD**, en collaboration avec les responsables de l'éducation, les organisations de la société civile, les entreprises privées et les universités. Par exemple, l'EDD devrait occuper une place de premier plan dans toutes les politiques ayant trait au changement climatique (ODD 13). Ces efforts nécessiteront une coopération étroite entre les décideurs des secteurs du développement durable et de l'éducation, en particulier entre les ministères compétents, ainsi qu'une gouvernance collaborative renforcée entre divers acteurs.

Pour soutenir ces actions, l'UNESCO et ses partenaires des Nations Unies, entre autres, mettent en place un programme destiné à **appuyer les initiatives au niveau national** relatives à l'EDD pour 2030 qui visent à intégrer l'EDD dans les politiques d'éducation et de développement durable, **favoriser les partenariats intersectoriels et intergouvernementaux multipartites** grâce à une plate-forme mondiale pour les décideurs, et **plaider en faveur de l'EDD** au niveau mondial avec les partenaires des Nations Unies et les acteurs internationaux et nationaux, y compris les commissions nationales pour l'UNESCO.



**BOÎTE
À
OUTILS** 
on.unesco.org/outils-edd



Domaine d'action prioritaire 2

Transformer les environnements d'apprentissage

Pour encourager les apprenants à devenir des agents du changement qui ont les connaissances, les moyens, la volonté et le courage d'entreprendre des actions transformatrices en faveur du développement durable, les établissements d'enseignement doivent eux-mêmes être transformés. L'établissement tout entier doit se conformer aux principes du développement durable, de sorte que le mode de gestion des installations et de prise de décision en vigueur au sein de l'établissement vienne renforcer les contenus d'apprentissage et les pédagogies. Cette approche institutionnelle globale de l'EDD exige des environnements d'apprentissage dans lesquels les apprenants apprennent ce qu'ils expérimentent et expérimentent ce qu'ils apprennent.

Principaux acteurs

- Chefs d'établissement, y compris directeurs d'école, présidents et recteurs d'université et d'établissement d'enseignement supérieur, et directeurs d'établissement d'EFTP et d'organisme de formation du personnel d'entreprises privées.
- Éducateurs, apprenants et personnel administratif des établissements d'enseignement.
- Responsables locaux, familles de la communauté locale et acteurs non gouvernementaux et du secteur privé œuvrant en faveur de la durabilité.
- Responsables de l'éducation.
- L'UNESCO et ses partenaires.

Mesures proposées

- ✓ Les chefs d'établissement, y compris les directeurs d'école, les présidents et recteurs d'université et d'établissement d'enseignement supérieur, et les directeurs d'établissement d'EFTP et d'organisme de formation du personnel d'entreprises privées, doivent **élaborer des plans concrets et assortis de délais sur les modalités de mise en œuvre de l'approche institutionnelle globale de l'EDD** avec leurs membres et la communauté locale.
- ✓ Par exemple, les chefs d'établissement doivent **s'assurer que leur gouvernance et leur culture sont conformes aux principes du développement durable**. Une mesure possible consiste à instaurer des processus décisionnels démocratiques ascendants, qui permettent à tous les membres de

l'établissement et aux autres parties prenantes de s'exprimer sur les défis spécifiques de durabilité à traiter au sein de ce dernier. Des efforts doivent être déployés pour faire évoluer la culture des établissements vers la collaboration, la solidarité et l'inclusion de tous, quels que soient leur sexe ou leurs origines.

- ✓ Le personnel administratif des établissements d'enseignement doit **veiller à ce que leurs installations et activités soient conformes aux principes de durabilité**. Cela peut passer, par exemple, par des bâtiments à énergie passive, des solutions de transport durables et sûres pour le personnel et les apprenants, l'achat de produits durables fabriqués localement et des audits de durabilité.
- ✓ Éducateurs, apprenants et personnel administratif doivent coopérer avec les responsables locaux, les familles, ainsi qu'avec les acteurs non gouvernementaux et du secteur privé qui œuvrent en faveur de la durabilité afin de **mobiliser la communauté locale en tant que cadre précieux d'apprentissage interdisciplinaire et basé sur des projets et d'action en faveur de la durabilité**.
- ✓ Les responsables de l'éducation devraient **créer des environnements qui permettent aux éducateurs d'intégrer l'approche institutionnelle globale de l'EDD**. Cela peut consister, par exemple, à mettre l'accent sur l'EDD plutôt que sur d'autres priorités concurrentes, à permettre une plus grande flexibilité, à faciliter les partenariats et à tenir compte de l'approche institutionnelle globale de l'EDD dans l'évaluation des performances des établissements d'enseignement.

Pour soutenir ces actions, l'UNESCO et ses partenaires des Nations Unies, entre autres, concentrent leurs efforts sur **l'élaboration et la diffusion de documents d'orientation étape par étape** concernant la mise en œuvre des approches institutionnelles globales de l'EDD, et sur la **mise en place d'une plate-forme globale où les acteurs concernés** pourront échanger informations et expériences et créer des partenariats, notamment par le biais de réseaux mondiaux tels que le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), les centres UNESCO-UNEVOC et les chaires UNESCO.



**BOÎTE
À
OUTILS** 
on.unesco.org/outils-edd

Domaine d'action prioritaire 3

Renforcer les capacités des éducateurs

Les éducateurs restent des acteurs clés pour faciliter l'adoption de modes de vie durables par les apprenants, à une époque où l'information est disponible partout et où le rôle des éducateurs est en pleine mutation. Les éducateurs de tous les contextes éducatifs peuvent aider les apprenants à comprendre les choix complexes qu'exige le développement durable et les motiver à se transformer eux-mêmes et à transformer la société. Afin de guider et de responsabiliser les apprenants, les éducateurs doivent eux-mêmes être responsabilisés et dotés des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour opérer cette transition. Cela implique de connaître les principaux aspects de chacun des 17 ODD, les liens qui existent entre eux, le déroulement des actions de transformation, ainsi que les approches pédagogiques transformatrices du point de vue du genre qui sont le plus susceptibles de déclencher un passage à l'action.

Principaux acteurs

- Directeurs et personnel des écoles normales à tous les niveaux d'enseignement.
- Directeurs et personnel des établissements de formation des éducateurs non formels.
- Directeurs et personnel des entreprises privées.
- Décideurs.
- Éducateurs.
- L'UNESCO et ses partenaires.

Mesures proposées

- ✓ Les directeurs et le personnel des écoles normales devraient **inclure un renforcement systématique et complet des capacités en matière d'EDD dans la formation initiale et continue et l'évaluation des enseignants** aux niveaux préprimaire, primaire, secondaire et supérieur, y compris l'éducation des adultes. Cela suppose des contenus d'apprentissage spécifiques à chaque ODD ainsi que des pédagogies transformatrices favorisant le passage à l'action.
- ✓ Les directeurs et le personnel des établissements d'EFTP et des organismes de formation des entreprises privées

devraient travailler ensemble pour **renforcer les capacités des éducateurs** de l'EFTP et des entreprises privées en matière de connaissances, de compétences, de valeurs et d'attitudes nécessaires pour parvenir à un développement durable, en mettant l'accent sur les économies vertes et sur la production et la consommation durables. Les directeurs et le personnel des établissements de formation des éducateurs non formels devraient également intégrer l'EDD dans toutes leurs activités de renforcement des capacités.

- ✓ Les formateurs d'éducateurs devraient **systématiquement offrir des possibilités d'apprentissage entre pairs**, qui permettront aux éducateurs novateurs de partager les réussites obtenues et les difficultés rencontrées et ainsi démontrer que, bien que l'EDD constitue un objectif ambitieux, elle peut être intégrée étape par étape dans la pratique quotidienne de l'enseignement.
- ✓ Les décideurs devraient **encourager, motiver et distinguer** les éducateurs qui intègrent avec succès l'EDD dans leur enseignement afin de rendre l'éducation plus pertinente par rapport aux exigences du monde actuel. Cela peut passer, par exemple, par des mesures d'incitation et par la reconnaissance des initiatives d'EDD dans les évaluations de la qualité de l'éducation institutionnelle.
- ✓ Les éducateurs devraient être des **facilitateurs qui guident les apprenants tout au long de la transformation**, ainsi que des experts en production et transmission de connaissances pour un avenir durable. Ils peuvent recourir à des pédagogies innovantes pour donner aux apprenants les moyens de devenir des agents du changement.

Pour soutenir ces actions, l'UNESCO et ses partenaires des Nations Unies, entre autres, **appuient le renforcement des capacités des éducateurs** et fournissent des orientations politiques et des ressources pédagogiques pour faciliter l'intégration de l'EDD dans les programmes de formation. Ils **offrent en outre une plateforme globale qui permet de mettre en relation les éducateurs et les établissements de formation** afin de partager les meilleures pratiques et de collaborer au niveau mondial.



**BOÎTE
À
OUTILS**

on.unesco.org/outils-edd

Domaine d'action prioritaire 4

Autonomiser et mobiliser les jeunes

Ce sont les jeunes d'aujourd'hui et les générations suivantes qui devront faire face aux conséquences du développement non durable. Leur présent et leur avenir sont en jeu. Ce sont aussi eux qui, de plus en plus, agissent et font entendre leur voix pour exiger des changements urgents et décisifs et demander aux dirigeants du monde de rendre des comptes, à l'égard notamment de la gestion de la crise climatique. Hier comme aujourd'hui, ils imaginent des solutions particulièrement créatives et ingénieuses aux défis de la durabilité. Les jeunes représentent par ailleurs un groupe de consommateurs important, dont les nouveaux modes de consommation auront une incidence majeure sur le chemin emprunté par leur pays vers la durabilité. Les activités visant à autonomiser et mobiliser les jeunes des deux sexes constituent par conséquent un élément central de la mise en œuvre de l'EDD.

Principaux acteurs

- Jeunes du monde entier.
- Groupes, organisations et réseaux dirigés par des jeunes et axés sur les jeunes.
- Décideurs et membres d'établissements publics et privés.
- Acteurs locaux, parents et familles.
- L'UNESCO et ses partenaires.

Mesures proposées

- ✓ Partout dans le monde, les jeunes, qui sont à la fois les bénéficiaires et les catalyseurs de ce domaine d'action prioritaire, sont des innovateurs sociaux et des entrepreneurs créatifs et actifs capables de conduire le changement vers un avenir durable. Les jeunes pourraient **utiliser les communautés en ligne et d'autres moyens de communication pour diffuser des messages sur l'urgence des défis de la durabilité, plaider en faveur de l'inclusion de l'EDD dans les contextes éducatifs où ils évoluent, s'autonomiser eux-mêmes et agir** pour transformer la société.

- ✓ Les groupes, organisations et réseaux dirigés par des jeunes et axés sur les jeunes devraient **créer des possibilités qui leur permettent de se doter les uns les autres** de connaissances, compétences, valeurs et attitudes transformatrices. Cela inclut la capacité à plaider en faveur des causes des jeunes et à les défendre, ainsi que la capacité à mobiliser les décideurs et d'autres catégories de population face à l'urgence du développement durable.
- ✓ Les groupes, organisations et réseaux dirigés par des jeunes et axés sur les jeunes devraient **mener des activités de communication visant à mettre les jeunes en relation, à les mobiliser et à les impliquer afin d'accroître leur participation à l'action en faveur du développement durable**. Cela suppose de faire mieux connaître les ODD par le biais de la sensibilisation et de la communication, notamment en organisant des campagnes dirigées par des jeunes sur les liens entre les ODD et les aspects qui concernent le plus les jeunes au sein de la communauté.
- ✓ Les décideurs et les membres d'établissements publics et privés doivent **reconnaître les jeunes en tant que contributeurs et acteurs essentiels de tous les efforts de promotion du développement durable**. En particulier, les jeunes doivent être pleinement associés à la conception, à l'exécution et au suivi des politiques et programmes relatifs à l'éducation et au développement durable. Pour ce faire, il est possible par exemple de réserver aux représentants des jeunes des sièges au sein des organes de décision des établissements, à tous les niveaux.

Pour soutenir ces actions, l'UNESCO et ses partenaires des Nations Unies, entre autres, **promeuvent des possibilités et des outils de formation pertinents** qui permettront aux jeunes de renforcer les connaissances, compétences, valeurs et attitudes dont ils ont besoin pour se faire entendre. En outre, ils **offrent aux jeunes une plate-forme globale pour favoriser la collaboration multipartite et instaurer un dialogue intergénérationnel**, conformément à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse⁸.



**BOÎTE
À
OUTILS**

on.unesco.org/outils-edd

8 Dans le cadre de sa Stratégie opérationnelle pour la jeunesse 2014-2021 (https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000227150_fre), l'UNESCO collabore avec des jeunes et s'engage à les accompagner dans leurs efforts visant à encourager l'innovation et les changements sociaux, participer pleinement au développement de la société, éliminer la pauvreté et les inégalités, et promouvoir une culture de la paix. L'EDD fait partie intégrante de cet ensemble d'initiatives de l'UNESCO menées par, avec et pour les jeunes (<https://fr.unesco.org/youth>).

Domaine d'action prioritaire 5

Accélérer l'action à l'échelle locale

La transformation et les actions significatives correspondantes en vue du développement durable sont les plus susceptibles d'avoir lieu au sein de la communauté. C'est dans leur quotidien, au niveau local, que les apprenants et les individus font des choix favorables au développement durable et les traduisent en actes. C'est également à l'échelle locale que les individus trouvent des partenaires pour mettre en œuvre des initiatives en faveur de la durabilité. Il faut donc encourager une coopération active entre établissements d'enseignement et communauté, afin que les connaissances et les pratiques les plus récentes en matière de développement durable servent à faire avancer les priorités locales.

Principaux acteurs

- Autorités publiques locales, y compris les municipalités, les conseils municipaux et les bureaux de l'éducation, ainsi que décideurs aux niveaux national et régional.
- Organisations de la société civile, entreprises privées et médias locaux.
- Acteurs locaux de l'éducation formelle et non formelle, y compris les centres d'apprentissage communautaires et les établissements d'enseignement supérieur.
- Tous les membres de la communauté locale.
- L'UNESCO et ses partenaires.

Mesures proposées

- Les autorités publiques locales, y compris les municipalités, les conseils municipaux et les bureaux de l'éducation, en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés au niveau local, devraient **élaborer un plan d'action visant à faire de la communauté un laboratoire d'apprentissage du développement durable et un élément important des initiatives nationales relatives à l'EDD pour 2030**, offrant à tous les citoyens la possibilité de devenir des agents du changement.
- Les autorités publiques locales, en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés, y compris les organisations de la société civile, les entreprises privées et les médias locaux, devraient **proposer des activités de développement des capacités**

aux décideurs et leaders d'opinion locaux ainsi qu'au grand public, pour faire mieux connaître les ODD et en expliquer les implications concrètes à l'échelle locale. Cela suppose un apprentissage informel au quotidien, par exemple la mise en place d'infrastructures pour un usage sûr des transports publics et la publication régulière d'informations sur la durabilité dans les journaux locaux.

- Les prestataires d'éducation formelle et non formelle au niveau local devraient **coordonner leurs programmes afin de traiter collectivement et de manière cohérente l'ensemble des ODD et des défis de durabilité locaux s'y rapportant**. Les centres d'apprentissage communautaires peuvent servir de pôles d'apprentissage tout au long de la vie sur l'EDD dans la communauté.
- Les décideurs nationaux devraient **encourager et soutenir les efforts déployés par les communautés locales et les coordonner** dans le cadre de l'action nationale relative à l'EDD pour 2030 et des contributions nationales à la réalisation des ODD. Cela suppose de mettre en place des mesures incitatives à l'intention des autorités locales pour qu'elles intègrent une EDD localisée dans les programmes d'enseignement et dans les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie.
- Tous les membres de la communauté locale devraient s'intéresser activement aux principaux défis de durabilité, développer leurs compétences afin de comparer différents scénarios d'avenir pour leur communauté, adopter des valeurs et attitudes favorables à un avenir plus durable, **participer aux processus de prise de décision publique et agir en tant que membres responsables de la communauté**.

Pour soutenir ces actions, l'UNESCO et ses partenaires des Nations Unies, entre autres, **collaborent avec les réseaux de villes et de communautés existants pour intégrer l'EDD** à tous les niveaux d'enseignement dans les communautés locales, et harmonisent l'action menée à l'échelon national et local. Ils **appuient en outre des plates-formes globales qui permettent aux communautés locales de renforcer les partenariats et la coopération** en matière d'EDD.



**BOÎTE
À
OUTILS**

on.unesco.org/outils-edd

4.

Mise en œuvre

Les cinq domaines d'action prioritaires de *L'EDD pour 2030* seront mis en œuvre par les États membres et les acteurs régionaux et locaux, avec le soutien et l'assistance de l'UNESCO et de ses partenaires.

4.1. Mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* au niveau national



« Pour mettre en œuvre des activités relatives aux domaines d'action prioritaires, les États membres sont invités à mobiliser les acteurs qui travaillent dans ces cinq domaines et à appuyer leur mise en réseau dans le cadre d'une stratégie coordonnée en rapport avec le cadre national des ODD. Il convient par ailleurs de prendre des mesures plus concrètes pour renforcer la communication et les actions de plaidoyer afin que les pratiques et les cadres de l'éducation tiennent compte des ODD. Des initiatives nationales multipartites peuvent être lancées pour soutenir *L'EDD pour 2030* au niveau national. »

(Paragraphe 5.19, Cadre pour la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*)

Objectif

Afin de créer une dynamique autour de la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* et de ses cinq domaines d'action prioritaires, les États membres sont encouragés à lancer des initiatives au niveau national visant à intégrer l'EDD dans l'éducation et le développement durable.

Activités au niveau national proposées

Pour mettre en œuvre *L'EDD pour 2030* au niveau des pays, les États membres sont invités à :

- lancer des initiatives au niveau national relatives à *L'EDD pour 2030* qui ont ou pourraient avoir un impact dans tout le pays. Les États membres peuvent s'appuyer sur les initiatives déjà en place dans le domaine de l'EDD et les étendre lorsque c'est possible ou, si nécessaire, créer une nouvelle initiative dans le contexte des contributions à l'ODD 4. Une initiative au niveau national est généralement lancée et conduite par le gouvernement ou par un acteur non gouvernemental coopérant avec le gouvernement.
- Intégrer les activités relatives à *L'EDD pour 2030* dans les cadres nationaux sur les ODD, l'éducation ou d'autres cadres pertinents afin d'assurer la cohérence de l'action menée à l'échelle nationale.
- Traiter un ou plusieurs domaines d'action prioritaires par le biais d'activités multiples pouvant être intégrées dans une initiative-cadre multipartite au niveau national.
- Encourager les partenariats multisectoriels et la collaboration, notamment avec les principaux acteurs des cinq domaines d'action prioritaires, afin d'aborder tous les secteurs concernés de l'éducation et du développement durable. Un groupe de travail au niveau national devrait être chargé d'assurer la coordination globale de la planification, de la mise en œuvre, de la mise en réseau, du suivi, de l'établissement de rapports et de la communication avec l'UNESCO. Il pourrait être hébergé par un organe directeur national sur les ODD, les commissions nationales pour l'UNESCO ou les ministères et institutions compétents.
- Renforcer les activités de communication et de sensibilisation sur les ODD afin de mobiliser la population au-delà des communautés du développement durable.
- Suivre les progrès des initiatives au niveau national et en rendre compte à l'aide d'un ensemble de cibles bien défini, si possible.

Activités de l'UNESCO

- L'UNESCO soutient les initiatives au niveau national relatives à *L'EDD pour 2030* basées sur les propositions soumises par les États membres.
- L'UNESCO appuie les partenariats et la collaboration entre les initiatives au niveau national.
- L'UNESCO fournit un soutien technique spécifique aux initiatives au niveau national identifiées et organise des réunions d'information régionales pour donner des conseils techniques sur leur mise en place.
- L'UNESCO suit les progrès des initiatives au niveau national identifiées à inclure dans le rapport mondial sur *L'EDD pour 2030* (voir page 45 pour en savoir plus.)
- Les initiatives au niveau national devraient être autofinancées. L'UNESCO peut fournir un financement de démarrage pour les initiatives des pays en développement.



**BOÎTE
À
OUTILS** 
on.unesco.org/outils-edd

4.2. Mettre à profit les partenariats et la collaboration



« Pour mettre en œuvre des activités relatives aux domaines d'action prioritaires, les États membres sont invités à mobiliser les acteurs qui travaillent dans ces cinq domaines et à appuyer leur mise en réseau dans le cadre d'une stratégie coordonnée en rapport avec le cadre national des ODD. »

« L'UNESCO continuera d'appuyer la mise en réseau des partenaires clés recensés au niveau mondial et leur mise en réseau proprement dite. Cela se fera en leur fournissant des plates-formes régulières qui leur permettent de se rencontrer et d'échanger des informations et des données expériences et de planifier des initiatives en collaboration. Les plates-formes réuniront nécessairement des représentants et des acteurs des secteurs public et privé, de bailleurs de fonds, d'organismes de développement et de la communauté des ODD, ainsi que d'entités qui travaillent dans les cinq domaines d'action prioritaires aux niveaux national, régional et mondial. »

(Paragraphe 5.19 et 5.22, Cadre pour la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*)

Objectif

En vue de la mise en œuvre des cinq domaines d'action prioritaires de *L'EDD pour 2030*, des possibilités de mise en réseau entre les États membres et d'autres acteurs sont organisées de façon à favoriser la collaboration transnationale et intersectorielle et créer des synergies.

Activités au niveau national proposées

Pour mettre à profit les partenariats et la collaboration, les États membres sont invités à :

- renforcer les partenariats et la collaboration entre les secteurs de l'apprentissage formel, non formel et informel, y compris l'apprentissage intergénérationnel tout au long de la vie au sein de la communauté ;
- mettre en place et soutenir des partenariats et une collaboration entre les acteurs de l'éducation, du développement durable et des ODD, y compris l'ODD 4 ;
- renforcer les partenariats et la collaboration entre les secteurs public et privé pour opérer les changements structurels nécessaires à un avenir durable et mobiliser des ressources à l'appui de ce processus ;
- établir des réseaux nationaux d'acteurs de *L'EDD pour 2030* afin de coordonner les activités des initiatives au niveau national relatives à ce dernier, et faciliter les partenariats et la collaboration entre les acteurs concernés ;
- harmoniser et renforcer la coordination et la coopération aux niveaux mondial, régional, national, sous-national et local concernant les politiques et les pratiques en matière d'EDD afin de créer des synergies qui se renforcent mutuellement.

Activités de l'UNESCO

Réseau global de *L'EDD pour 2030* (EDD-Net)

L'UNESCO met sur pied un réseau global de *L'EDD pour 2030* (EDD-Net) dans le but :

- de faciliter le dialogue, les partenariats et la collaboration entre les représentants des initiatives au niveau national et d'autres organisations partenaires ;
- d'échanger les enseignements tirés et les meilleures pratiques liés à la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* afin d'offrir des possibilités d'apprentissage entre pairs ;
- d'attirer l'attention sur la contribution continue de l'EDD aux ODD dans le cadre de la promotion de l'EDD au niveau mondial ;
- de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* et d'en rendre compte.

Qui sont les membres du réseau ?

- Les représentants des initiatives au niveau national, y compris des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des institutions individuelles, les partenaires des Nations Unies, les membres des communautés du développement et les organismes donateurs.

Comment le réseau fonctionne-t-il ?

- L'UNESCO organise tous les deux ans une réunion globale de l'EDD-Net, la première étant prévue pour 2023, afin d'examiner les récents progrès accomplis dans la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*.
- Entre chaque réunion, un environnement d'apprentissage interactif sera mis à disposition en ligne afin de créer des synergies entre les membres du réseau.
- Des sous-groupes régionaux, thématiques ou par enjeu pourront être établis en fonction des besoins. Les travaux des sous-groupes régionaux seront menés de façon à maximiser les synergies avec les mécanismes de coordination régionale de l'ODD 4 et les processus internationaux.



**BOÎTE
À
OUTILS** 
on.unesco.org/outils-edd

4.3. La communication au service de l'action



« Dans le même temps, l'EDD pourrait également contribuer plus activement à la réalisation des ODD en y faisant explicitement référence. Les activités de communication et de plaidoyer relatives menées en milieu éducatif en sont de bons exemples. Il s'agira généralement d'informer des apprenants de tous âges de l'existence des 17 ODD et des incidences qu'ils ont sur leur vie individuelle et collective, y compris la responsabilité qu'ont les individus et les institutions de contribuer à leur réalisation. Ces activités d'EDD sont très demandées, car il faut faire mieux comprendre à des apprenants de tous âges et au public les ODD et la mesure dans laquelle l'éducation peut aider à les atteindre. »

« Il faudra davantage concentrer la communication et le plaidoyer sur le rôle que l'éducation joue dans la réalisation des ODD. Au niveau national, cela s'intégrera dans les initiatives relatives à *L'EDD pour 2030*. Au niveau mondial, l'UNESCO fera connaître, par un programme spécifique, les ODD aux communautés concernées et la contribution essentielle que l'éducation peut apporter à leur réalisation aux apprenants et éducateurs. Le programme du Prix UNESCO-Japon, s'il se poursuit, fera partie intégrante de la stratégie de communication et de plaidoyer de l'UNESCO. »

(Paragraphe 5.4 et 5.24, Cadre pour la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*)

Objectif

Pour faire comprendre l'urgence d'agir dans les cinq domaines d'action prioritaires et assurer le succès de *L'EDD pour 2030*, les États membres et les autres acteurs sont encouragés à mener des activités de communication, d'information et de sensibilisation, pour susciter l'intérêt d'un public plus étendu et d'un groupe élargi de partenaires de l'éducation et du développement durable.

Activités au niveau national proposées

En ce qui concerne le plaidoyer, les États membres sont invités à :

- promouvoir le rôle de l'éducation en tant que catalyseur pour atteindre l'ensemble des ODD à l'aide d'une communication et d'une information ciblées dans toutes leurs activités d'EDD, en mobilisant les acteurs de l'éducation et les médias ;
- souligner l'importance de l'éducation dans leurs activités de communication, d'information et de sensibilisation sur le développement durable et les ODD, y compris les campagnes publiques ;
- utiliser des modes de communication novateurs sur leurs activités en matière d'EDD, notamment des forums numériques, et donner la priorité à la collaboration avec les jeunes.

Activités de l'UNESCO

Donner aux acteurs clés des moyens d'action dans le domaine de la communication

L'UNESCO travaille avec les principaux acteurs des cinq domaines d'action prioritaires, à savoir les établissements d'enseignement, les éducateurs et les professionnels, les jeunes et les décideurs, en vue de leur donner les moyens d'informer leurs parties prenantes sur l'EDD et de les sensibiliser à celle-ci. L'Organisation s'emploie à :

- mettre en avant les meilleures pratiques liées à la contribution de l'EDD aux ODD par le biais de ses produits et canaux de communication, notamment le Réseau des écoles associées de l'UNESCO ;
- mettre en lumière les initiatives remarquables d'EDD qui contribuent à la réalisation des ODD grâce au prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable ;
- fournir du matériel et des ressources pédagogiques consacrés à un ou à certains ODD qui mettent en avant les objectifs et approches d'apprentissage pertinents ainsi que les liens et les tensions entre certains objectifs.
- mondial en faveur de l'EDD ainsi que des possibilités de mise en réseau pour les acteurs concernés ;
- soutenir les canaux en ligne pour mettre en relation les initiatives au niveau national et leurs parties prenantes, et organiser des journées d'action communes afin de créer une dynamique et d'encourager l'action en faveur de l'EDD au niveau mondial ;
- s'appuyer sur les acquis de la campagne 2020 de l'UNESCO sur l'EDD pour susciter l'intérêt d'un public mondial plus large et encourager individus et communautés à prendre leurs responsabilités et à agir en faveur du développement durable ;
- participer aux processus des Nations Unies et autres processus internationaux relatifs au développement durable (par ex. les conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) afin de mettre en lumière *L'EDD pour 2030*, en collaboration avec des entités des Nations Unies telles que le Département des affaires économiques et sociales, le réseau One Planet du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organismes chargés de la gestion des ODD, ainsi qu'avec d'autres partenaires mondiaux tels que les centres régionaux d'expertise sur l'EDD.

Sensibilisation au niveau mondial

L'UNESCO s'attache également à mettre en lumière le rôle de l'EDD à l'échelle mondiale, notamment son rôle de catalyseur essentiel de la réalisation des 17 ODD. L'Organisation s'emploie à :

- organiser des réunions mondiales biennales de l'EDD-Net, afin d'offrir une plate-forme de premier plan pour le plaidoyer



**BOÎTE
À
OUTILS** 
on.unesco.org/outils-edd

4.4. Suivi des questions et tendances



« Il faudrait que la mise en œuvre de L'EDD pour 2030 se fonde sur des données probantes. Il faudrait que les questions et tendances émergentes fassent l'objet d'un suivi attentif et d'une analyse de leurs incidences pédagogiques. À cet effet, il est proposé que l'UNESCO analyse les questions identifiées, en particulier celles qui ont trait au processus de transformation des individus, aux questions structurelles qui sous-tendent le développement et la durabilité, et à l'avenir de l'EDD à l'ère des progrès technologiques, les résultats étant communiqués aux acteurs de terrain. »

(Paragraphe 5.23, Cadre pour la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*)

Objectif

Afin d'étayer la mise en œuvre des cinq domaines d'action prioritaires de *L'EDD pour 2030* par des données concrètes et des prévisions stratégiques, il convient d'étudier les derniers développements intervenus dans les secteurs de l'éducation et du développement durable.

Activités au niveau national proposées

Pour suivre les questions et les tendances dans ces secteurs, les États membres sont invités à :

- encourager l'examen des 17 ODD dans les contextes locaux, nationaux et régionaux en milieu éducatif et dans le cadre des activités d'EDD, en vue d'identifier les questions, tendances et problèmes pertinents à étudier et discuter plus en détail ;
- mener des recherches thématiques liées à l'EDD et aux ODD, en s'appuyant sur les questions, tendances et problèmes principaux soulevés concernant les cinq domaines d'action prioritaires. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche devraient jouer un rôle clé dans ces activités de recherche, qui peuvent être incluses dans les initiatives au niveau national relatives à *L'EDD pour 2030* ;
- diffuser et examiner les résultats de la recherche afin de créer des possibilités d'apprentissage permettant de soulever des questions essentielles, notamment sur les liens et les tensions entre les différents ODD ;
- collaborer avec d'autres pays pour examiner les questions et tendances émergentes liées au développement durable et à l'EDD dans des contextes spécifiques, afin de trouver des réponses éducatives appropriées.

Activités de l'UNESCO

L'UNESCO mène des recherches thématiques, organise des consultations d'experts et publie des rapports pertinents sur les questions et tendances émergentes autour de thèmes clés liés à la contribution de l'EDD aux ODD. Avec ses partenaires, elle :

- organise des consultations d'experts pour identifier et examiner les principales questions et tendances émergentes ;
- réalise des études pour recueillir et analyser des données factuelles pertinentes provenant des États membres ;
- produit des rapports fondés sur des données factuelles en vue de mobiliser les acteurs de l'EDD pour 2030 ;
- diffuse les derniers supports de connaissance par le biais de canaux de sensibilisation, notamment les réunions mondiales biennales et les programmes de formation.



**BOÎTE
À
OUTILS**

on.unesco.org/outils-edd

DOMAINES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Une attention particulière sera accordée aux thèmes et aux éventuelles questions relatifs aux contextes et réflexions clés de *L'EDD pour 2030*, y compris, sans s'y limiter :

L'EDD et les ODD

- Quelles sont les pratiques pédagogiques efficaces pour atteindre les 17 ODD ?
- Comment l'EDD peut-elle aborder les liens et les tensions entre et parmi les différents ODD ?

Action transformatrice et EDD

- Comment la transformation individuelle se produit-elle et comment l'éducation peut-elle faciliter la survenue d'un point de basculement qui poussera l'apprenant à entreprendre des actions transformatrices en faveur de la durabilité ?
- Quel est le rôle des communautés dans la promotion d'une action transformatrice pour un avenir durable ?

Problèmes structurels et EDD

- Comment l'EDD peut-elle étayer l'exercice d'équilibre entre développement économique et développement durable ?
- Comment l'EDD peut-elle encourager les apprenants à explorer d'autres valeurs que celles de la société de consommation ?
- Dans le contexte de l'extrême pauvreté, quel type d'EDD est le mieux adapté aux défis quotidiens des apprenants et peut les aider à cet égard ?

Progrès technologiques et EDD

- Quelles sont les incidences de l'intelligence artificielle et de la 4^e révolution industrielle pour l'EDD ?
- Comment l'EDD peut-elle aborder les risques et les avantages des technologies vertes ?
- Comment mettre à profit les nouvelles technologies pour éduquer à la durabilité ?

4.5. Mobilisation de ressources



« Il faudrait également nouer des partenariats avec d'autres acteurs clés tels que les institutions financières multilatérales, les agences nationales de développement, le secteur privé, la société civile et les acteurs locaux. Il faudrait en outre veiller à collaborer davantage avec les mécanismes nationaux mis en place pour appuyer la réalisation des ODD par l'éducation. Pour mettre sur pied ces partenariats, on s'attachera tout particulièrement à utiliser des mécanismes de financement innovants et créatifs. »

« À l'UNESCO, le Secteur de l'éducation renforcera encore son partenariat avec d'autres secteurs, en particulier ceux de la culture et de la science, intégrant, lorsque cela sera possible, la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* dans leurs programmes (sites du patrimoine mondial, patrimoine culturel immatériel, réseau des réserves de biosphère, géoparcs, petits États insulaires en développement et savoirs locaux et autochtones, notamment). Il devrait également renforcer sa collaboration intrasectorielle dans le domaine de l'EDD et encouragera les programmes et réseaux, notamment le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO, les chaires UNESCO, les centres UNEVOC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), le Réseau des villes apprenantes, ainsi que le Comité directeur d'Éducation 2030, à contribuer à *L'EDD pour 2030*. »

(Paragraphe 5.25 à 5.27, Cadre pour la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*)

Objectif

Afin de mettre en œuvre efficacement les cinq domaines d'action prioritaires de *L'EDD pour 2030*, il est essentiel de mobiliser les ressources nécessaires.

Activités au niveau national proposées

Pour mobiliser des ressources en faveur de *L'EDD pour 2030*, les États membres sont invités à :

- étudier les fonds disponibles pour l'éducation en vue de financer les activités relatives à *L'EDD pour 2030*, comme le budget et le programme sur le soutien scolaire, la formation des enseignants, l'autonomisation des jeunes, l'apprentissage tout au long de la vie dans les villes et les communautés, étant entendu que l'EDD n'est pas une matière, mais une approche holistique de la refonte de l'éducation visant à relever les défis de la durabilité ;
- exploiter les ressources existantes allouées au développement durable, à la mise en œuvre des ODD à l'échelle nationale et à la coopération internationale pour créer des synergies entre l'EDD et les domaines pertinents ;
- envisager de consacrer de nouveaux budgets à *L'EDD pour 2030* dans le cadre d'une campagne nationale en faveur de l'éducation de qualité et de la contribution de cette dernière à la survie et la prospérité collectives de l'humanité ;
- mettre à profit les initiatives régionales pertinentes et leurs ressources pour mener des initiatives de collaboration avec d'autres pays concernant *L'EDD pour 2030* ;
- mobiliser des ressources auprès du secteur privé, afin notamment d'orienter les établissements d'EFTP et les organismes de formation des entreprises privées vers le développement des compétences dans les domaines liés à l'environnement et d'en faire des chefs de file actifs de *L'EDD pour 2030* ;
- trouver des solutions créatives pour mettre en œuvre efficacement *L'EDD pour 2030* sans ressources supplémentaires importantes, comme l'intégration de l'EDD dans les critères d'assurance de la qualité de l'éducation pour évaluer les performances des établissements d'enseignement.

Activités de l'UNESCO

- Mobilisation de ressources par l'UNESCO au profit de la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* par les États membres.
- Au niveau global, l'UNESCO s'efforcera d'identifier les fonds disponibles pour l'éducation et le développement durable, et promouvra l'utilisation de ces fonds à l'appui des activités relatives à *L'EDD pour 2030*.
- Toutes les activités relatives à *L'EDD pour 2030*, y compris les initiatives au niveau national, devraient être autofinancées. L'UNESCO fournira un financement de démarrage à un nombre limité d'initiatives des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés.
- Ressources pour les activités de l'UNESCO relatives à *L'EDD pour 2030*.
- L'UNESCO poursuivra ses efforts de mobilisation de contributions volontaires.
- L'Organisation mobilisera un soutien en nature auprès de ses réseaux pour la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*, en particulier le réseau, les chaires UNESCO, les centres de l'UNESCO, y compris les centres UNEVOC sur l'EFTP, le Réseau mondial des réserves de biosphère et des géoparc, les sites du patrimoine mondial et le patrimoine culturel immatériel, et les réseaux de villes de l'UNESCO⁹ (notamment le Réseau mondial des villes apprenantes et le Réseau des villes créatives de l'UNESCO).



**BOÎTE
À
OUTILS**

on.unesco.org/outils-edd

9 Voir l'UNESCO pour les villes durables : <http://fr.unesco.org/sustainable-cities>

4.6. Suivi des progrès



« L'UNESCO continuera d'assurer, comme tâche importante, divers types de suivi et d'évaluation décrits ci-après. À la lumière des enseignements tirés du Programme d'action global, il lui faut poursuivre et améliorer ses mesures de suivi pour atteindre la cible 4.7 des ODD d'ici à 2030.

Premièrement, l'intensification de l'activité dans les cinq domaines d'action prioritaires par les États membres et les partenaires identifiés au niveau mondial nécessite un suivi étroit. [...]

Pour mesurer l'intensification de l'activité dans les États membres, l'UNESCO révisera le questionnaire utilisé pour le suivi de la cible 4.7. Il est proposé d'intégrer dans cet instrument la mesure des progrès accomplis par les pays pour ce qui est d'intensifier les activités dans les cinq domaines d'action prioritaires. [...]

Le second type de suivi s'effectuera dans le cadre défini d'un programme ou d'un projet dont l'objectif sera d'assurer la production des résultats prévus et la diffusion de leur impact. [...]

L'UNESCO, en outre, entreprendra une nouvelle activité de suivi. Afin d'appuyer le principe de l'utilisation de données probantes qui sous-tend la mise en œuvre de l'après-Programme d'action global, l'UNESCO mènera régulièrement des enquêtes thématiques pour identifier et analyser les questions, tendances et évolutions essentielles. [...]

Tout au long de la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*, il sera entrepris des évaluations périodiques de ses progrès. »

(Paragraphe 5.28-5.33, Cadre pour la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030*)

Objectif

Afin d'orienter de manière stratégique et efficace les actions entreprises dans les cinq domaines d'action prioritaires, il conviendra de procéder à une évaluation systématique des progrès de *L'EDD pour 2030*.

Propositions d'activités au niveau des pays

Afin de suivre les progrès de *L'EDD pour 2030*, les États membres sont invités à :

- Élaborer des indicateurs nationaux pour suivre les progrès des initiatives au niveau national consacrées à *L'EDD pour 2030* et contribuer à la mise en place d'un système efficace pour le suivi des résultats de l'EDD.
- Suivre et évaluer régulièrement les progrès de l'EDD au niveau national, en particulier en réalisant des enquêtes destinées à évaluer les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires.
- Faire rapport sur l'EDD au titre du suivi mondial et régional des ODD, notamment de la cible 4.7.

Activités de l'UNESCO

L'UNESCO procède à une évaluation périodique des progrès accomplis dans la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* sur la base des données et des informations recueillies par le biais des quatre activités suivantes :

- suivi des progrès globaux des États membres dans le domaine de l'EDD ;
- suivi des progrès accomplis dans les cinq domaines d'action prioritaires ;
- suivi de la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre d'initiatives au niveau national et autres ;
- examen des données supplémentaires concernant les progrès de l'EDD.
- L'UNESCO prévoit de mener deux évaluations au cours de la période 2020-2030 : une évaluation à mi-parcours en 2025 et une évaluation finale en 2030. De brefs rapports complémentaires seront publiés dans l'intervalle.



**BOÎTE
À
OUTILS** 
on.unesco.org/outils-edd

PRINCIPAUX INDICATEURS POUR SUIVRE LES PROGRÈS DE *L'EDD POUR 2030*

Politiques

Degré de mise en place de cadres juridiques et de politiques pour promouvoir l'EDD.

Environnement d'apprentissage

Degré de promotion, par l'environnement d'apprentissage, de l'EDD et de son approche institutionnelle globale.

Éducateurs

Degré de formation des éducateurs à l'enseignement de l'EDD et à l'application d'approches institutionnelles globales de l'EDD dans des situations d'apprentissage.

Jeunesse

Degré d'implication des jeunes dans l'EDD.

Communautés

Degré de promotion de l'EDD dans les communautés locales.

Progrès des initiatives nationales :

Degré de mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* dans les pays du monde entier.

Tableau 1. Cadre de suivi et d'évaluation de L'EDD pour 2030

	Quoi	Qui
Progrès globaux en matière d'EDD	En sa qualité d'organisme responsable de l'indicateur mondial 4.7.1 de la cible 4.7 des ODD, l'UNESCO utilisera les données collectées dans le cadre du processus d'établissements des rapports sur la Recommandation de 1974 pour suivre les progrès des États membres en matière d'EDD.	L'UNESCO avec ses États membres
Progrès de la mise en œuvre de L'EDD pour 2030 par le biais d'initiatives au niveau national	Les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires par les initiatives au niveau national menées au titre de <i>L'EDD pour 2030</i> feront l'objet d'un suivi.	L'UNESCO avec ses États membres
Progrès de la mise en œuvre de L'EDD pour 2030 par le biais des activités d'autres organisations partenaires de l'EDD-Net	Les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires par les activités menées par d'autres organisations partenaires de l'EDD-Net au titre de <i>L'EDD pour 2030</i> feront l'objet d'un suivi.	L'UNESCO avec d'autres organisations partenaires de l'EDD-Net
Informations quantitatives et qualitatives supplémentaires sur les progrès et l'impact de l'EDD	En plus du suivi formel, l'UNESCO mènera des actions de suivi sélectives pour recueillir des preuves de l'impact de <i>L'EDD pour 2030</i> .	UNESCO

Comment	Indicateurs
Tous les quatre ans, les États membres rendent compte à l'UNESCO de la mise en œuvre de la « Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales », adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 18e session, en 1974. Les conclusions sur l'avancement de la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 fournissent des indications importantes quant aux progrès réalisés concernant la cible 4.7 de l'ODD 4 consacré à l'éducation, et notamment à l'EDD.	Indicateur mondial 4.7.1 : Degré d'intégration de (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation en vue du développement durable, dans (a) les politiques nationales d'éducation, (b) les programmes d'enseignement, (c) la formation des enseignants et (d) l'évaluation des étudiants.
L'UNESCO aidera les États membres impliqués dans <i>L'EDD pour 2030</i> à définir leurs objectifs et leurs points de référence dans chacun des cinq domaines d'action prioritaires auxquels ils prévoient de contribuer. Les pays seront invités à participer à des enquêtes périodiques organisées tous les deux ans pour mesurer les progrès relatifs accomplis dans les cinq domaines d'action prioritaires par rapport au niveau de référence établi au départ. Les résultats de l'enquête seront examinés à l'occasion des réunions biennales des partenaires mondiaux. À l'issue de chaque examen biennal, les parties prenantes seront invitées à réévaluer et progressivement accroître leurs objectifs au cours de la période 2020-2030.	Les enquêtes biennales permettront de suivre les progrès d'un indicateur par domaine d'action prioritaire et d'un indicateur sur les progrès généraux de <i>L'EDD pour 2030</i>. (Voir la liste à gauche)
L'UNESCO aidera les autres organisations partenaires de l'EDD-Net à définir leurs objectifs et leurs points de référence dans chacun des cinq domaines d'action prioritaires auxquels elles prévoient de contribuer. Les organisations partenaires seront invitées à participer à des enquêtes périodiques organisées tous les deux ans pour mesurer les progrès relatifs accomplis dans les cinq domaines d'action prioritaires par rapport au niveau de référence établi au départ. Les résultats de l'enquête seront examinés à l'occasion des réunions biennales des partenaires mondiaux. À l'issue de chaque examen biennal, les parties prenantes seront invitées à réévaluer et progressivement accroître leurs objectifs au cours de la période 2020-2030.	Les enquêtes biennales permettront de suivre les progrès d'un indicateur par domaine d'action prioritaire et d'un indicateur sur les progrès généraux de <i>L'EDD pour 2030</i>. (Voir la liste à gauche)
L'UNESCO procédera à des analyses secondaires des preuves et données existantes, en collaboration avec d'autres partenaires et institutions du système des Nations Unies concernés, afin d'obtenir des informations supplémentaires sur les progrès de l'EDD. - Des enquêtes thématiques seront menées pour identifier et analyser les principales questions, tendances et initiatives, en complément du suivi normatif de la cible 4.7. (Voir la section 4 sur le suivi des questions et tendances) - L'UNESCO continuera de suivre l'impact qualitatif de l'EDD en recueillant des témoignages et de bonnes pratiques et en les mettant en avant.	Sans objet

4.7. Planification pour les 10 prochaines années



2030

Examen final de L'EDD pour 2030

- Cinquième enquête auprès des pays sur les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires et les initiatives au niveau national



2026-2029

Renforcement de la mise en œuvre

- Troisième enquête auprès des pays sur les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires et les initiatives au niveau national
- Réunion du Réseau global EDD-Net
- Neuvième consultation sur la Recommandation de 1974
- Quatrième enquête auprès des pays sur les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires et les initiatives au niveau national
- Réunion du Réseau global EDD-Net



2025

Examen à mi-parcours de L'EDD pour 2030

- Réunion du Réseau global EDD-Net



2022-2024

Mise en œuvre de L'EDD pour 2030

- Réunion régionale de L'EDD pour 2030
- Première enquête auprès des pays sur les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires et les initiatives au niveau national
- Réunion du Réseau global EDD-Net
- Huitième consultation sur la Recommandation de 1974
- Deuxième enquête auprès des pays sur les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action prioritaires et les initiatives au niveau national



2020-2021

Phase de lancement

- Septième consultation sur la Recommandation de 1974
- Lancement régional en ligne de la Feuille de route relative à L'EDD pour 2030 et préparation des initiatives au niveau national
- Lancement mondial de L'EDD pour 2030 : Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable (mai 2021, Berlin, Allemagne)
- Recensement des initiatives au niveau national relatives à L'EDD pour 2030
- Mise en place du Réseau global L'EDD pour 2030 (EDD-Net)

Annexe



A. Résumé en une page du cadre de L'EDD pour 2030

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE Vers la réalisation des ODD : L'EDD pour 2030

**PROGRAMME D'ACTION
GLOBAL POUR L'EDD**
(2015-2019)

L'EDD pour 2030
(2020-2030)

Vision

L'EDD pour 2030 vise à construire un monde plus juste et plus durable en renforçant l'EDD et en contribuant à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD)

Objectif stratégique

Promouvoir l'EDD en tant qu'élément clé d'une éducation de qualité et moteur essentiel des 17 ODD, en accordant une attention spéciale a) à la transformation individuelle, b) à la transformation de la société et c) au progrès technologique

Domaines d'action prioritaires

1. Des politiques à l'appui de l'EDD
2. Transformer les environnements d'apprentissage
3. Renforcer les capacités des éducateurs
4. Autonomiser et mobiliser les jeunes
5. Accélérer l'action à l'échelle locale

Groupes cibles

Décideurs, dirigeants institutionnels, apprenants, parents, éducateurs, jeunes et communautés

ACTIVITÉS DES ÉTATS MEMBRES : INITIATIVES MULTIPARTITES AU NIVEAU NATIONAL



Promotion de politiques

Intégrer l'EDD dans les politiques mondiales, régionales et nationales sur l'éducation et le développement durable



Environnement d'apprentissage

Promouvoir l'approche institutionnelle globale



Éducateurs

Offrir des possibilités de renforcement des capacités



Jeunes

Offrir aux jeunes des possibilités d'action



Communautés

Permettre aux communautés locales d'agir comme des plates-formes « nodales » pour tous les domaines d'action prioritaires

Initiatives multipartites
au niveau national
sur l'EDD

Lignes directrices
et soutien
aux pays

Réseau inclusif
de partenaires

Fournir des lieux
réguliers de réunion
et d'échange

Suivi et
évaluation

Suivre
les réalisations
dans les 5 domaines
d'action prioritaires
et la mise en œuvre
des programmes,
conformément au
suivi de la cible de
l'ODD 4.7

Communication et
plaidoyer

Élaborer un
programme
spécifique pour
informer sur les ODD
et sur le rôle de
l'éducation

Mise en œuvre fondée sur
des données factuelles et
mobilisation de ressources

Suivre les questions et
tendances émergentes
et mobiliser des
ressources en faveur
de l'EDD pour 2030

SOUTIEN DE L'UNESCO AUX ÉTATS MEMBRES

B. Cadre pour la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable (EDD) après 2019 : *L'EDD pour 2030*

L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des ODD (*L'EDD pour 2030*)

Cadre pour la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable après 2019

1. Pourquoi ce cadre ?

- 1.1 En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro) a reconnu, dans son cadre Action 21, le rôle crucial que l'éducation peut jouer dans la transition vers un développement durable. En 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la décennie 2005-2014 Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), appelant les gouvernements à intégrer les principes de la durabilité dans leurs stratégies et plans d'action en matière d'éducation. L'UNESCO, qui assurait le rôle de maître d'œuvre pour le chapitre 36 d'Action 21 consacré à l'éducation, est devenue l'institution chef de file désignée par l'ONU.
- 1.2 En 2014, la DEDD a pris fin et, en guise de suivi, l'UNESCO a lancé¹⁰, à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue développement durable tenue à Aichi-Nagoya (Japon), le Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable pour une phase initiale de cinq ans (2015-2019). Parallèlement a été adoptée la Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable, qui reconnaît le rôle de l'EDD dans l'autonomisation des apprenants et des sociétés où ils vivent¹¹. Pour tirer profit des activités de plaidoyer et de sensibilisation menées par la DEDD, le Programme

d'action global, reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies¹² comme assurant le suivi officiel de la Décennie, s'est employé à intensifier les activités sur le terrain. Cinq domaines d'action prioritaires ont alors été définis : promotion de politiques, transformation des environnements d'apprentissage et de formation, renforcement des capacités des éducateurs et des formateurs, mobilisation des jeunes et accélération de la recherche de solutions durables au niveau local.

- 1.3 Le cycle quinquennal du Programme d'action global s'achevant en 2019, le présent cadre a été établi afin d'élaborer un après-Programme d'action global qui contribue par la suite au Programme 2030.

2. Comment ce cadre a-t-il été établi ?

- 2.1 **Examen du Programme d'action global** : L'examen de la mise en œuvre du Programme pour la période 2015-2018¹³ a révélé que des progrès satisfaisants avaient été accomplis dans la réalisation des objectifs fixés par ses partenaires clés¹⁴. Toutefois, lors des consultations supplémentaires tenues avec ces partenaires et d'autres, on a souligné la nécessité d'établir davantage de liens entre ceux qui travaillent dans des domaines d'action prioritaires différents. On a également souligné, lors de l'examen interne à mi-parcours, la visibilité insuffisante de l'engagement pris par les gouvernements.
- 2.2 **Série de colloques** : Afin d'identifier les questions et les tendances à examiner et à mettre à jour dans le cadre de l'après-Programme d'action global, l'UNESCO a planifié et organisé quatre colloques de réflexion auxquels ont participé plus de 250 experts et parties prenantes, notamment des entretiens et des rencontres d'acteurs concrets pour l'observation de leurs pratiques sur le terrain, tenus au Brésil, en Allemagne, au Japon et en Afrique du Sud de 2016 à 2018. Les débats ont porté sur ce qui fait que des personnes qui vivent dans des contextes différents œuvrent à un développement durable, ce qui a permis de mieux comprendre les observations faites dans la partie « Réflexions requises » du présent cadre.

¹⁰ Tel qu'approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 37^e session (résolution 37 C/12).

¹¹ La Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable énonce que l'EDD peut permettre aux apprenants de se transformer et de transformer la société dans laquelle ils vivent en développant des connaissances, des savoirs, des attitudes, des compétences et des valeurs nécessaires pour aborder la citoyenneté mondiale et les défis contextuels locaux du présent et de l'avenir, comme la réflexion critique et systémique, la résolution de problèmes par l'analyse, la créativité, le travail en collaboration et la prise de décisions dans un contexte d'incertitude, ainsi que la compréhension de l'interdépendance des tâches et des responsabilités mondiales qui émanent de cette prise de conscience.

¹² Résolution A/RES/69/211.

¹³ L'évaluation finale de la mise en œuvre du Programme d'action global s'effectuera avant la fin de 2019. S'il fallait pleinement intégrer le résultat de cette évaluation dans le cadre de l'après-Programme, il y aurait un décalage d'environ un an avant le lancement du nouveau cadre, ce qui entraînerait des processus institutionnels et nécessiterait l'intervention des organes directeurs de l'UNESCO et de l'ONU. Afin d'éviter toute interruption de la mise en œuvre, et parce que les résultats de l'examen à mi-parcours faisaient apparaître des progrès dont on n'attendait aucunement qu'ils s'inversent, la préparation du présent cadre a été avancée. Cette initiative était appuyée par la décision 204 EX/28 dans laquelle le Conseil exécutif de l'UNESCO préconisait que « le suivi du Programme d'action global pour l'EDD s'effectue sans à-coups et que l'UNESCO conserve son rôle de chef de file dans le domaine de l'EDD au-delà de 2019 ».

¹⁴ Enquête Programme d'action global 2018 : <https://fr.unesco.org/themes/education-au-developpement-durable> D'après l'enquête menée auprès des partenaires clés du Programme d'action global (2015-2018), on estime que les partenaires du Programme (et leurs réseaux en cascade) ont appuyé plus de 900 initiatives stratégiques, tandis qu'il a été élaboré et exécuté plus de 1 400 programmes à l'appui de l'élaboration de politiques nationales d'EDD. Ils auraient soutenu environ 151 000 écoles et 26 millions d'apprenants, ainsi que 2 millions d'éducateurs et 48 400 établissements de formation d'enseignants. Ils ont également soutenu environ 3,4 millions d'animateurs de jeunes et formé environ 762 000 formateurs. Enfin, on estime que plus de 5 600 organisations de la société civile ont mené des activités d'EDD et que plus de 2 300 activités locales d'EDD ont été créées.

2.3 **Processus de consultation** : Sur la base des observations tirées des processus susmentionnés et de plusieurs examens internes d'activités menées par l'UNESCO dans le domaine de l'EDD, celle-ci a établi un avant-projet du présent cadre. La première version a été partagée et examinée par les partenaires clés du Programme d'action global lors d'une réunion organisée par l'UNESCO en avril 2018 à San José (Costa Rica). La seconde a été soumise à une réunion de consultation technique tenue en juillet 2018 à Bangkok (Thaïlande) avec des représentants et des experts de 116 États membres. Une consultation en ligne plus large d'organismes des Nations Unies et d'autres organismes internationaux ainsi qu'une consultation publique en ligne d'un large éventail de parties prenantes ont été menées jusqu'à la fin de 2018.

3. Principaux contextes

3.1 **DEDD et Programme d'action global** : La DEDD a visé à intégrer les principes et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Sa principale contribution a été la sensibilisation, qui a aidé à générer des pratiques et des projets intéressants. Lors de son évaluation, il a été recommandé, entre autres, d'aider, par un appui institutionnel, à intensifier et maintenir ces initiatives capitales.

3.2 Le Programme d'action global (2015-2019) a comblé ces lacunes. Les acteurs de l'élaboration de politiques, les établissements d'éducation et de formation, les éducateurs, les jeunes et les autorités locales ont été identifiés comme étant les partenaires clés pour travailler dans l'un des cinq domaines d'action prioritaires (promotion de politiques, transformation des environnements d'apprentissage et de formation, renforcement des capacités des éducateurs et des formateurs, autonomisation et mobilisation des jeunes et accélération de la recherche de solutions durables au niveau local). Leur mise en réseau sectorielle a été appuyée par les cinq réseaux de partenaires mis en place dans les domaines correspondants.

3.3 L'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme en 2017 a fait état de progrès satisfaisants réalisés par les partenaires clés pour ce qui était d'intensifier leurs activités. La mise en réseau s'est révélée utile pour l'apprentissage mutuel, mais moins pour la mobilisation de fonds et l'élaboration de projets communs. L'expérience montre également qu'il faut associer la mise en réseau à des activités de programme concrètes qui rassemblent les partenaires, et qu'il faut que les différents secteurs collaborent plus étroitement dans les domaines d'action prioritaires.

3.4 En outre, bien que l'élaboration de politiques ait été l'un des domaines d'action prioritaires et que des décideurs aient contribué activement à la mise en œuvre du Programme en participant au réseau de partenaires correspondant, le leadership des gouvernements n'a pas été démontré de manière visible dans la phase actuelle. Cela s'explique en partie par le fait que le suivi mondial s'est principalement concentré sur les actions menées sur le terrain, qui ne sont pas nécessairement classées par type d'acteurs.

3.5 Cela est regrettable, car les données montrent en fait que les gouvernements s'efforcent de plus en plus d'intégrer les principes de durabilité dans l'action politique. Dans une enquête menée par l'UNESCO en 2016¹⁵, par exemple, plus de 91 % des États membres qui ont répondu ont mentionné l'importance accrue qu'ils accordaient à l'EDD dans le domaine politique. Dans l'après-Programme d'action global, il faut donc qu'il y ait un volet spécial de suivi et d'établissement de rapports sur le leadership des acteurs gouvernementaux.

3.6 **ODD** : En 2015, la communauté mondiale a lancé 17 objectifs de développement durable (ODD) portant sur des questions liées à la pauvreté, à la faim, à la santé, à l'éducation, à l'énergie, au travail, à l'industrie, aux inégalités, aux villes, à la consommation, au climat, à la vie marine, aux écosystèmes, à la paix et au partenariat. La réalisation de ces objectifs exige une transformation profonde de notre façon de vivre, de penser et d'agir, et le rôle de l'éducation dans la réalisation des 17 ODD est mis en avant.

3.7 L'EDD a préconisé d'intégrer le principe de la durabilité dans l'éducation, qu'il s'agisse de la politique, des programmes, de la formation ou de la pratique, pour donner aux individus les moyens de prendre des décisions éclairées. Il faudrait, cependant, continuer à réfléchir sur le fait que bien qu'elle préconise une approche holistique et systémique, elle a tendance à être traitée, lorsqu'il s'agit de mise en œuvre, comme un sujet thématique. Cela doit changer : il faut qu'elle dépasse ce stade et travaille plus activement au niveau systémique dans le cadre de l'ODD 4, en particulier de la cible 4.7.

3.8 L'EDD et l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) sont au cœur de la cible 4.7 de l'ODD 4, qui vise à faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes

15 Dans le cadre de la 6^e Consultation sur la Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974), qui comprenait des questions sur l'EDD. L'outil d'enquête utilisé pour le suivi de la Recommandation de 1974 est également celui utilisé pour le suivi de la cible 4.7 de l'ODD 4, dont l'EDD fait partie intégrante.

de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

- 3.9 Les ODD offrent une excellente occasion de renforcer notre vision de l'EDD. Dans sa résolution 72/222¹⁶, l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît qu'elle « fait partie intégrante » de l'ODD 4 relatif à l'éducation et « est un catalyseur essentiel » de tous les autres ODD. Les 17 ODD couvrent les grands enjeux environnementaux (liés au changement climatique, à l'eau, à l'océan et à la terre, par exemple) et les questions fondamentales à prendre en compte dans les discours relatifs au développement, comme la pauvreté, l'égalité des sexes¹⁷ et l'équité¹⁸.
- 3.10 Les critiques que l'EDD a reçues sur son caractère « flou », qui tiennent en partie à sa vision large et inclusive et à la nature toujours changeante des questions de durabilité, peuvent être traitées plus concrètement en établissant un lien avec les ODD. Parmi les 17 ODD, on peut envisager d'en privilégier certains selon les besoins nationaux et locaux. Le changement climatique, par exemple, demeure l'un des principaux domaines d'intervention. L'EDD peut également prendre en compte l'interconnexion des ODD, dont on dit depuis longtemps qu'elle est essentielle à la réalisation de véritables progrès sur la voie du développement durable. Le mariage de l'EDD et des ODD n'est pas seulement une nécessité, c'est aussi une stratégie « gagnant-gagnant ».

4. Réflexions requises

- 4.1 **Action transformatrice** : Encourager les apprenants à mener des actions transformatrices en faveur de la durabilité a été une préoccupation majeure de l'EDD. Les colloques tenus de 2016 à 2018 dans le monde en préparation du présent document ont donné quelques indications importantes sur la façon dont se déroulent les actions de transformation.

- 4.2 Premièrement, la transformation nécessite, entre autres, un certain degré de rupture, le choix de sortir de la sécurité du statu quo ou de la façon « habituelle » de penser, de se comporter ou de vivre. Elle nécessite courage, persévérance et détermination, qui peuvent être présents à différents degrés et tiennent principalement des convictions personnelles, de la perspicacité ou du simple sentiment de ce qui est juste.
- 4.3 Deuxièmement, la transformation se fait par étapes. Avec l'acquisition de connaissances et d'informations, les apprenants prennent conscience de l'existence de certaines réalités. Grâce à l'analyse critique, ils commencent à en comprendre la complexité. L'expérience de réalités crée chez eux un lien plus profond avec les enjeux, ce qui peut aussi créer un lien d'empathie avec ceux que ces réalités concernent. L'empathie peut se transformer en compassion si lesdites réalités touchent la vie des apprenants et leur identité. Un point de basculement survient lorsqu'un esprit compatissant s'engage sur la voie de l'action¹⁹.
- 4.4 Les implications pédagogiques de cette vision sont nombreuses et variées. Les occasions d'engager une réflexion critique, l'exposition aux réalités, l'importance pour nos propres vies et la présence de pairs, de mentors ou de modèles influents ainsi que les points de basculement aident grandement les individus à prendre des mesures décisives. Il est également important, pour les apprenants, d'avoir l'espace nécessaire pour expérimenter de nouvelles idées « en rupture », ce qui peut faciliter la réflexion critique et provoquer un point de basculement. L'éducation formelle seule ne suffit pas. L'éducation non formelle et l'apprentissage informel, y compris l'apprentissage intergénérationnel tout au long de la vie au sein de la communauté, offrent aux apprenants des possibilités essentielles de se confronter aux réalités qui les concernent et de prendre, sous cette influence, les mesures nécessaires.
- 4.5 Il faut davantage prêter attention aux individus et à la façon dont ils se transforment. Les changements fondamentaux nécessaires à un avenir durable commencent par les individus et leur changement de comportement, d'attitude et de mode de vie, tandis que les facteurs contextuels et l'appui institutionnel offrent

16 L'EDD fait également partie de divers autres accords internationaux relatifs au développement durable, comme les trois « Conventions de Rio » (sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification), l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le Cadre décennal de programmes pour une consommation et une production durables (2012-2021), entre autres.

17 Par exemple, l'EDD est un instrument qui permet d'atteindre tous les ODD, dont chacun est assorti de défis spécifiques liés au genre. L'EDD adopte une approche transversale et systémique qui permet de relier la question de l'égalité des sexes aux différents enjeux du développement durable. Il existe, par exemple, une facette genrée de la vulnérabilité aux aléas induits par le changement climatique. En cas de catastrophe, les femmes meurent plus souvent que les hommes parce que les règles de conduite sociales font que, par exemple en cas d'inondation, elles n'ont souvent pas appris à nager et appliquent, en matière comportementale, des restrictions qui limitent leur mobilité face au risque. Il faudrait donc que leur accès à l'EDD devienne une priorité. À cet égard, l'EDD promeut activement l'égalité des sexes et crée des conditions et des stratégies qui autonomisent les femmes.

18 Il est à noter que le concept de développement durable et ses défis englobent un vaste éventail de questions et de points de vue complexes qui n'ont peut-être pas été pleinement représentés dans les ODD.

19 On ne franchit pas nécessairement les étapes de la transformation (prise de conscience, compréhension des complexités, empathie, compassion, autonomisation) de façon linéaire. Des étapes peuvent être sautées, des individus passant directement, par exemple, de la première étape factuelle à l'étape finale de l'autonomisation. Il peut aussi y avoir des cas où des individus commencent par l'empathie ou la compassion, pour aborder seulement plus tard la question de la prise de conscience, au lieu de commencer par là. La manière dont les personnes franchissent ces étapes et le rythme auquel cela se fait peuvent également varier.

- un environnement favorable et peuvent renforcer les contributions individuelles. C'est particulièrement le cas de la jeune génération, dont l'action transformatrice est souvent suscitée par l'importance qu'elle accorde à certaines valeurs et à un mode de vie qui correspond à son identité. L'EDD est nécessaire pour leur permettre d'acquérir le sens critique requis pour réfléchir aux valeurs, aux attitudes et aux comportements individuels ainsi qu'aux choix de mode de vie.
- 4.6 Enfin, de la réflexion sur l'action transformatrice ressort l'importance absolue de la communauté. Dans une communauté, qui peut être définie physiquement, mais aussi virtuellement, socialement, politiquement ou culturellement, les apprenants trouvent des valeurs et des causes qui les concernent individuellement et collectivement. Ils peuvent également trouver d'autres membres et nouer des liens avec eux, ce qui génère de la solidarité et facilite l'action collective pour la transformation et une culture de la durabilité.
- 4.7 L'EDD en action est fondamentalement citoyenneté en action. Elle évoque l'apprentissage tout au long de la vie, qui a lieu non seulement à l'école, mais aussi en dehors. Fondée sur les droits de l'homme et des principes tels que la participation, la non-discrimination et la responsabilité, elle interagit avec le milieu social et culturel de la communauté et stimule l'apprentissage social en son sein. L'identité culturelle peut jouer un rôle important. Pour établir des liens plus étroits avec les communautés, il faudrait que les écoles bénéficient d'une plus grande autonomie dans la mise en œuvre des programmes et la gestion de leurs activités quotidiennes. L'EDD en action exige donc une nouvelle vision des rôles et des fonctions des écoles.
- 4.8 **Changements structurels** : S'il faut, en ce qui concerne les décisions et l'expérience de transformation, prêter attention à ce qui se passe au niveau individuel, il faut également que l'EDD se concentre davantage sur les causes structurelles profondes.
- 4.9 La relation entre la croissance économique et le développement durable est l'une des questions pertinentes à cet égard. De l'avis général, il est difficile de concilier la croissance économique avec les principes du développement durable, dans la mesure où les schémas industriels et de production actuels persistent. L'accélération constante de la production et de la consommation épuise les ressources naturelles, produit des quantités ingérables de déchets et entraîne une hausse des températures mondiales. Il existe, pour promouvoir une production et une consommation durables, de nombreuses initiatives louables et crédibles, mais leur impact a été limité.
- 4.10 L'EDD devra, à l'avenir, encourager les apprenants à explorer des valeurs qui pourraient constituer une alternative aux sociétés de consommation, comme la suffisance, l'équité et la solidarité. L'intérêt naissant pour une économie circulaire et une économie de partage représente l'une de ces alternatives²⁰. L'EDD peut fournir aux principaux acteurs du secteur privé une formation et des compétences financières qui favorisent des pratiques économiques durables. Il faut également qu'elle modifie plus directement les modes de production non viables des structures économiques actuelles. Il faut, pour cela, que les citoyens puissent participer directement au processus politique et plaider, par exemple, en faveur d'une réglementation environnementale appropriée des entreprises.
- 4.11 Une vision structurelle est également nécessaire pour aborder l'EDD dans le contexte de l'extrême pauvreté. Certains considèrent que l'EDD est un « luxe » dans le contexte de l'extrême pauvreté ou d'autres situations de survie difficiles (conflit ou situation de réfugié, par exemple). Il y a là-dedans une part de vérité : la pleine complexité et la pertinence du concept de développement durable ne résonnent pas immédiatement chez des gens qui essaient de survivre au quotidien ; cela ne nie pas, cependant, l'importance de l'EDD pour les populations dans le besoin.
- 4.12 Les populations qui vivent dans l'extrême pauvreté sont souvent victimes d'un développement calamiteux et de catastrophes naturelles. Elles sont bien plus directement touchées par la dégradation de l'environnement et l'absence de durabilité économique et sociale. Les approches d'EDD qui peuvent fonctionner pour des populations plus chanceuses ne sont pas nécessairement efficaces pour des populations dans le besoin. Il faut les adapter aux réalités des populations cibles.
- 4.13 Par exemple, la communauté, préconisée plus haut comme plate-forme d'action, peut être utilisée différemment dans les contextes d'extrême pauvreté. Celle-ci sévit souvent parmi les populations migrantes. Ces groupes se forment artificiellement, sans liens inhérents ni identité commune. Les réfugiés ou les personnes qui vivent dans des situations de conflit connaissent souvent le même sort. Pour ces populations, il faudrait que la communauté, qui pourrait constituer une plate-forme d'action utile, prenne en considération la question particulière de l'identité de groupe.

20 Une économie circulaire favorise le passage d'un modèle « prendre, fabriquer et éliminer » à une approche *cradle to cradle* (« du berceau au berceau ») fondée sur la conception, la réparation, la réutilisation, la remise à neuf et le recyclage durables des produits. Elle soutient que même dans un monde durable, les consommateurs peuvent continuer à profiter de produits et de services similaires. Par exemple, les téléphones mobiles peuvent être conçus d'une manière différente pour permettre de réutiliser plus facilement des pièces de valeur. Alors que des quantités massives de vêtements sont jetées à la poubelle en raison de la mode, certaines entreprises textiles restructurent leurs systèmes d'exploitation pour pouvoir utiliser davantage de fibres recyclées à la place de matières premières primaires.

- 4.14 En outre, pour les populations qui vivent dans l'extrême pauvreté, il faut prêter une plus grande attention aux fondamentaux. Le point de départ devrait être, avant tout, de garantir et de restaurer la dignité humaine et le droit de vivre décemment. Il faut, en priorité, inculquer aux gens les compétences de base et autres compétences utiles dans la vie, ou des compétences qui leur permettent d'assurer leur subsistance pour affronter l'extrême pauvreté et la vaincre. Cela ne peut se faire sans tenir compte des contextes politique, historique, social et économique plus larges d'où leur souffrance découle et se perpétue.
- 4.15 **L'avenir technologique** : D'après un rapport publié en 2015 par le Forum économique mondial, d'ici à 2025, soit dans moins de 10 ans, le monde connaîtra des bouleversements technologiques qui changeront profondément nos sociétés. Les points de basculement finiront par changer non seulement nos vies et notre environnement, mais aussi notre discours sur la durabilité. Certains problèmes « anciens » seront résolus, mais il surgira de nouveaux défis et risques. L'EDD ne pourra pas se permettre de ne pas tenir compte des incidences de l'ère technologique.
- 4.16 La connexion omniprésente d'Internet à nos environnements nous aidera à mieux surveiller et gérer la consommation d'énergie. Par exemple, les technologies des villes intelligentes accroîtront l'efficacité de la gestion de l'énergie, de la circulation et de la logistique. Des innovations comme l'impression 3D pourront réduire le transport requis pour la livraison de matériaux. Certains des efforts déployés de longue date par l'EDD pour modifier le comportement des populations en matière d'économies d'énergie, de gestion des ressources et de protection de l'environnement pourront ne plus être pertinents. Dans le même temps, il s'offrira à l'EDD de nouvelles possibilités. Elle pourra, par exemple, accélérer la transition vers des technologies vertes en dotant les individus des compétences requises.
- 4.17 Par ailleurs, il apparaîtra de nouveaux défis. L'impression 3D, par exemple, pourra entraîner un accroissement des déchets et une augmentation de la consommation. Un monde automatisé et connecté aidera à assurer confort et qualité de vie, mais pourra aussi générer ses propres risques de sécurité et de sûreté et créer de nouveaux types de catastrophes, dont l'impact pourrait être encore pire que dans un monde moins connecté. Les applications de l'intelligence artificielle influencent déjà fortement le comportement humain, qu'il s'agisse de consommation ou d'interaction sociale²¹. Le partage inégal des bienfaits du progrès technologique pourra également creuser le fossé entre « nantis » et « démunis ». Il faudra que l'EDD prépare les générations futures à rester vigilantes face aux « nouveaux » problèmes.
- 4.18 Il importe de noter qu'une réflexion critique s'impose quant à la constance de la pertinence des valeurs « traditionnelles » de durabilité. Dans les bâtiments équipés de capteurs, le comportement d'extinction de l'éclairage pourra devenir inutile et disparaître, mais il faudra que la valeur de l'économie d'énergie subsiste. Ironiquement, l'enseignement des principes de durabilité pourra devenir plus difficile, car les technologies donneront l'illusion qu'elles ont résolu ou peuvent résoudre la majorité des problèmes.
- 4.19 Étant donné que les entrepreneurs et les scientifiques sont souvent les principaux acteurs et bénéficiaires des innovations technologiques, il faut impérativement que le milieu de l'EDD noue des liens plus étroits avec ces communautés. En appuyant la réalisation des ODD, dont ces dernières sont les principaux acteurs, il pourra travailler plus étroitement avec elles.

5. Cadre de mise en œuvre

- 5.1 **Titre** : Le nom proposé pour le cadre de l'après-Programme d'action global est *L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des ODD (L'EDD pour 2030)*. Il vise à clarifier la continuité entre la phase actuelle du Programme d'action global et la position ultérieure, tout en soulignant son alignement sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 5.2 **But** : *L'EDD pour 2030* vise à construire un monde plus juste et plus durable en renforçant l'EDD et en contribuant à la réalisation des 17 ODD. Il y parviendra par une triple approche.
- 5.3 Toutes les activités d'EDD contribuent à la réalisation des ODD. Celles menées par les États membres et l'UNESCO, même sans référence explicite aux ODD, ont porté sur de nombreuses questions désormais concrétisées en ODD spécifiques. Il s'agit, entre autres, du changement climatique, inscrit dans l'ODD 13, de la vie océanique dans l'ODD 14, de la biodiversité dans l'ODD 15, de l'énergie propre dans l'ODD 7, des villes et communautés durables dans l'ODD 11, de la consommation et de la production responsables dans l'ODD 12 et de l'éducation dans l'ODD 4. La contribution de ces activités d'EDD menées de longue date à la réalisation des ODD est évidente et mérite d'être constamment appuyée.

21 Il faudrait étudier la relation entre la technologie de pointe, comme la numérisation et l'intelligence artificielle, et l'EDD.

- 5.4 Dans le même temps, l'EDD pourrait également contribuer plus activement à la réalisation des ODD en y faisant explicitement référence. Les activités de communication et de plaidoyer menées en milieu éducatif sur les ODD en sont de bons exemples. Il s'agira généralement d'informer des apprenants de tous âges de l'existence des 17 ODD et des incidences qu'ils ont sur leur vie individuelle et collective, y compris la responsabilité qu'ont les individus et les institutions de contribuer à leur réalisation. Ces activités d'EDD sont très demandées, car il faut faire mieux comprendre à des apprenants de tous âges et au public les ODD et la mesure dans laquelle l'éducation peut aider à les atteindre.
- 5.5 Les liens entre l'EDD et les ODD peuvent être resserrés et dépasser le cadre de la communication et du plaidoyer. L'EDD pourrait soulever des questions cruciales sur les liens qui existent entre les différents ODD, y compris les tensions et les manques de clarté. Cette activité ne s'arrêtera pas à l'examen de sujets liés aux ODD ou à leur communication. Elle trouvera sa raison d'être dans la révélation de questions essentielles liées au développement ou au développement durable lui-même, grâce aux liens qui existent entre les différents ODD.
- 5.6 L'ODD 12 (consommation et production responsables), par exemple, doit être traité en rapport avec l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), et il existe entre les deux des problèmes structurels à résoudre. L'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) doit tenir compte des questions liées à l'ODD 11 (villes et collectivités durables), et la réalisation de ces objectifs exige d'opérer un équilibre. Il faudrait, dans L'EDD pour 2030, que l'EDD présente une vision équilibrée du développement.
- 5.7 Tenter de soulever des questions essentielles et structurelles et considérer le développement comme un exercice d'équilibre n'est pas nouveau pour la communauté de l'EDD. Depuis la DEDD et tout au long de la mise en œuvre de la phase actuelle du Programme d'action global, la réorientation des sociétés vers un développement durable est restée l'objectif ultime de l'EDD. Les 17 ODD, qui regroupent dans un cadre unique les questions liées au développement et à la durabilité, offrent à la communauté mondiale une nouvelle occasion de renforcer cette fonction fondamentale de l'EDD.
- 5.8 Si l'EDD contribue aux 17 ODD, elle continue de présenter un intérêt particulier pour le programme mondial d'éducation consacré par l'objectif 4, dans lequel elle occupe une place à part. L'EDD est l'une des clés d'une éducation de qualité. Ses compétences transversales dans les dimensions cognitive, socioémotionnelle et comportementale de l'apprentissage sont utiles dans tous les domaines de l'éducation. L'accent particulier qu'elle met sur les compétences d'empathie, de solidarité et d'action peut contribuer à faire progresser l'ODD 4 vers un avenir où l'éducation contribue non seulement au succès des individus, mais aussi à la survie collective et à la prospérité de la communauté mondiale. Elle aidera également le programme mondial d'éducation à passer d'une focalisation exclusive sur l'accès et la qualité, mesurés principalement en termes de résultats d'apprentissage, à une focalisation accrue sur les contenus éducatifs et leur contribution à l'humanité.
- 5.9 **Structures** : L'objectif principal de la phase actuelle du Programme d'action global est d'aider à intensifier les actions sur le terrain. Cet objectif, selon l'examen à mi-parcours, est atteint par les partenaires clés du Programme, ce qui génère un important volume d'activités sur le terrain. L'approche globale adoptée pour la phase actuelle s'étant révélée efficace, l'EDD pour 2030 recommande d'en conserver les principales composantes structurelles, tout en suggérant quelques ajustements et mises à jour sur la base des enseignements tirés de sa mise en œuvre.
- 5.10 Premièrement, les cinq domaines d'action prioritaires que sont la promotion de politiques, la transformation des environnements d'apprentissage et de formation, le renforcement des capacités des éducateurs et des formateurs, l'autonomisation et la mobilisation des jeunes et l'accélération de la recherche de solutions durables au niveau local restent valables. Ils servent de points d'entrée pour élaborer les activités de L'EDD pour 2030.
- 5.11 Deuxièmement, les cinq réseaux de partenaires ont grandement aidé à atteindre les acteurs locaux. Le concept mérite qu'on continue de l'appuyer²², mais il faudrait renforcer la collaboration entre les partenaires. À cet effet, il faudrait aider, par des programmes, chaque réseau à mener des activités associant différents groupes de partenaires²³. De plus, il faudrait fusionner les cinq réseaux en un réseau inclusif comprenant cinq groupes de partenaires spécialisés dans les cinq domaines d'action prioritaires, mais collaborant

22 Il faudrait, toutefois, renouveler le réseau actuel de partenaires clés, car son mandat s'est achevé à la fin de 2019. Il y aura une nouvelle recherche de partenaires et le mandat du réseau sera révisé conformément à l'EDD pour 2030.

23 Les partenaires mentionnés dans le présent document sont 95 partenaires identifiés au niveau mondial dans le cadre de la phase actuelle du Programme d'action global, dont les activités de réseau ont été appuyées par l'UNESCO.

avec d'autres groupes de partenaires. On s'emploiera également à y associer les gouvernements, les autorités locales, le secteur privé, les organisations de la société civile, les bailleurs de fonds, les acteurs du développement et ceux des ODD.

- 5.12 Enfin, le Prix UNESCO-Japon pour l'EDD, qui fait partie intégrante de la stratégie du Programme d'action global et est devenu l'un des programmes de prix les plus réussis de l'UNESCO, mérite qu'on continue de l'appuyer en tant qu'important outil de promotion de l'EDD et, en particulier, de l'après-Programme d'action global.
- 5.13 **Activités des États membres** : L'EDD fait partie intégrante de la cible 7 de l'ODD 4. Elle fait partie des objectifs mondiaux d'éducation dont les progrès seront régulièrement suivis. Elle est désormais bien comprise comme étant une condition sine qua non d'une éducation de qualité compte tenu de l'urgence de construire un monde pacifique et durable pour la survie et la prospérité des générations actuelles et futures. Pour continuer de l'appuyer en tant que moteur essentiel de tous les autres ODD, en particulier de l'ODD 4, il faudrait que les États membres fassent ce qui suit.
- 5.14 Domaine d'action prioritaire 1 : Il faudrait intégrer l'EDD dans les politiques mondiales, régionales et nationales relatives à l'éducation et au développement durable afin que ces politiques puissent créer un environnement propice aux pédagogies qui favorisent l'autonomisation individuelle et fournissent des compétences pour l'action sociopolitique. Il faudrait coordonner les activités pour que l'EDD trouve des synergies avec d'autres programmes et politiques nationaux et internationaux d'éducation et de développement durable.
- 5.15 Domaine d'action prioritaire 2 : Il faudrait promouvoir l'approche institutionnelle globale en soulignant l'importance et la nécessité, pour les écoles ou autres établissements d'enseignement, à tous les niveaux, de la petite enfance à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage tout au long de la vie en société, de travailler ensemble. Il faudrait mettre en place des politiques et des mesures stratégiques pour renforcer l'interaction et la coopération entre les contextes éducatifs formels, non formels et informels.
- 5.16 Domaine d'action prioritaire 3 : Il faudrait que les éducateurs aient davantage d'occasions d'accroître leur aptitude à autonomiser les apprenants. Il faudrait que les programmes formels et non formels de renforcement des capacités des éducateurs tiennent compte de la manière dont les transformations s'opèrent, afin que les éducateurs soient clairement conscients des points forts et faibles des diverses approches qu'ils utilisent. Les éducateurs doivent être des facilitateurs de l'apprentissage qui guident les apprenants tout au long de la transformation ainsi que des experts en transmission de connaissances.
- 5.17 Domaine d'action prioritaire 4 : On s'emploiera à offrir aux jeunes des possibilités d'action. Les jeunes sont des acteurs essentiels pour relever les défis de la durabilité et il faudrait les associer aux processus décisionnels clés relatifs au développement durable. La création et l'innovation font partie de leurs forces, et il faudrait les exploiter. Il faudrait suivre de près les tendances qui prévalent chez les jeunes pour ce qui a trait aux comportements et aux valeurs afin de déterminer la meilleure façon d'exploiter leurs forces.
- 5.18 Domaine d'action prioritaire 5 : Il faut avant tout bien comprendre que c'est dans la communauté que la transformation et les actions significatives correspondantes sont les plus susceptibles d'avoir lieu. Compte tenu de la concentration de la population mondiale dans les zones urbaines, il serait particulièrement judicieux d'autonomiser les autorités locales à ce niveau, sans négliger les besoins aigus des communautés rurales. À cet égard, L'EDD pour 2030 recommande de faire de cette activité non seulement l'un des cinq domaines d'action prioritaires, mais aussi, et surtout, un domaine nodal qui soit étroitement lié à la mise en œuvre de tous les autres domaines, en particulier à celle du domaine de la jeunesse.
- 5.19 Pour mettre en œuvre des activités relatives aux domaines d'action prioritaires, les États membres sont invités à mobiliser les acteurs qui travaillent dans ces cinq domaines et à appuyer leur mise en réseau dans le cadre d'une stratégie coordonnée en rapport avec le cadre national des ODD. Il faudrait s'employer plus concrètement à concevoir des actions de communication et de plaidoyer qui reflètent les ODD dans les pratiques et cadres éducatifs, et lancer des initiatives nationales multipartites pour soutenir L'EDD pour 2030 au niveau national.
- 5.20 **Activités de l'UNESCO** : Comme c'était le cas pour la phase actuelle du Programme d'action global, il faudrait que les actions entreprises par les États membres le soient par l'intermédiaire et avec de multiples parties prenantes. L'UNESCO aura pour fonction d'appuyer et d'aider les États membres en leur fournissant des orientations techniques, des plates-formes d'échange d'informations et de mise en réseau, ainsi que des programmes qui pourraient aider à intensifier les activités sur le terrain. L'EDD pour 2030 maintiendra cette position, l'UNESCO appuyant les domaines d'activité suivants²⁴.

24 Une mise en œuvre intégrale du cadre d'après-Programme d'action global nécessitera de mobiliser d'importantes ressources extrabudgétaires.

- 5.21 Premièrement, l'UNESCO continuera de renforcer les capacités nationales de promotion de politiques. Elle mettra également en place un élément de programme destiné à appuyer certaines initiatives nationales relatives à *L'EDD pour 2030* au niveau des pays, ce qui pourrait inclure une feuille de route pour leur mise en œuvre des activités et le partage de leurs données d'expérience et résultats avec d'autres pays.
- 5.22 Deuxièmement, l'UNESCO continuera d'appuyer la mise en réseau des partenaires clés recensés au niveau mondial et leur mise en réseau proprement dite. Cela se fera en leur fournissant des plates-formes régulières qui leur permettent de se rencontrer et d'échanger des informations et des données expériences et de planifier des initiatives en collaboration. Les plates-formes réuniront des représentants et des acteurs des secteurs public et privé, de bailleurs de fonds, d'organismes de développement et de la communauté des ODD, ainsi que d'entités qui travaillent dans les cinq domaines d'action prioritaires aux niveaux national, régional et mondial.
- 5.23 Troisièmement, il faudrait que la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* se fonde sur des données probantes. Il faudrait que les questions et tendances émergentes fassent l'objet d'un suivi attentif et d'une analyse de leurs incidences pédagogiques. À cet effet, il est proposé que l'UNESCO analyse les questions identifiées, en particulier celles qui ont trait au processus de transformation des individus, aux questions structurelles qui sous-tendent le développement et la durabilité, et à l'avenir de l'EDD à l'ère des progrès technologiques, les résultats étant communiqués aux acteurs de terrain.
- 5.24 Quatrièmement, il faudra davantage concentrer la communication et le plaidoyer sur le rôle que l'éducation joue dans la réalisation des ODD. Au niveau national, cela s'intégrera dans les initiatives relatives à *L'EDD pour 2030*. Au niveau mondial, l'UNESCO fera connaître, par un programme spécifique, les ODD aux communautés concernées et la contribution essentielle que l'éducation peut apporter à leur réalisation aux apprenants et éducateurs. Le programme du Prix UNESCO-Japon, s'il se poursuit, fera partie intégrante de la stratégie de communication et de plaidoyer de l'UNESCO.
- 5.25 Cinquièmement, il faudrait que l'UNESCO, pour s'acquitter de ces tâches, développe ses partenariats, non seulement avec les acteurs de l'EDD, mais aussi avec ceux, plus nombreux, du développement durable et des ODD. Il faudrait renforcer la coopération et la coordination avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et d'autres entités des Nations Unies chargées de gérer les ODD²⁵ aux niveaux mondial et régional.
- 5.26 Il faudrait également nouer des partenariats avec d'autres acteurs clés tels que les institutions financières multilatérales, les organismes nationaux de développement, le secteur privé, la société civile et les acteurs locaux. Il faudrait en outre veiller à collaborer davantage avec les mécanismes nationaux mis en place pour appuyer la réalisation des ODD par l'éducation. Pour mettre sur pied ces partenariats, on cherchera tout particulièrement à utiliser des mécanismes de financement innovants et créatifs²⁶.
- 5.27 À l'UNESCO, le Secteur de l'éducation renforcera encore son partenariat avec d'autres secteurs, en particulier ceux de la culture et de la science, intégrant, lorsque cela sera possible, la mise en œuvre de *L'EDD pour 2030* dans leurs programmes (sites du patrimoine mondial, patrimoine culturel immatériel, réseau des réserves de biosphère, géoparcs, petits États insulaires en développement et savoirs locaux et autochtones, notamment). Il renforcera également sa collaboration intrasectorielle dans le domaine de l'EDD et encouragera ses programmes et réseaux, notamment le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réseau), les chaires UNESCO, les centres UNEVOC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), le Réseau mondial des villes apprenantes, ainsi que le Comité directeur ODD-Éducation 2030, à contribuer à *L'EDD pour 2030*.
- 5.28 Enfin, l'UNESCO continuera d'assurer, comme tâche importante, divers types de suivi et d'évaluation décrits ci-après. À la lumière des enseignements tirés du Programme d'action global, il lui faut poursuivre et améliorer ses mesures de suivi pour atteindre la cible 4.7 d'ici à 2030.
- 5.29 Premièrement, l'intensification de l'activité dans les cinq domaines d'action prioritaires par les États membres et les partenaires identifiés au niveau mondial nécessite un suivi étroit. Les progrès seront mesurés par rapport aux niveaux de référence établis

²⁵ Ainsi que des cadres connexes tels que l'Accord de Paris sur le changement climatique.

²⁶ Ces mécanismes pourraient être élaborés dans le cadre de diverses instances telles que le dialogue structuré sur le financement de l'UNESCO.

au départ. Pour les activités menées par les partenaires, l'UNESCO adoptera l'approche par enquête qui a été utilisée lors de l'examen à mi-parcours et qui le sera également lors de l'examen final de la mise en œuvre du Programme d'action global.

- 5.30 Pour mesurer l'intensification de l'activité dans les États membres, l'UNESCO révisera le questionnaire utilisé pour le suivi de la cible 4.7²⁷. Il est proposé d'intégrer dans cet instrument la mesure des progrès accomplis par les pays pour ce qui est d'intensifier les activités dans les cinq domaines d'action prioritaires. Cela est faisable sur le plan conceptuel et permettra d'éviter de multiplier les questionnaires à adresser aux États membres à des fins de suivi diverses.
- 5.31 Le second type de suivi s'effectuera dans le cadre défini d'un programme ou d'un projet dont l'objectif sera d'assurer la production des résultats prévus et la diffusion de leur impact. La mise en œuvre du programme d'appui aux gouvernements et aux partenaires mondiaux, la création de plates-formes et d'un réseau inclusif pour les acteurs ainsi que la réalisation d'activités de communication et de plaidoyer, y compris la gestion du Prix UNESCO-Japon pour l'EDD, seront suivies pour leurs résultats et leurs effets, les indicateurs nécessaires étant définis dès le départ.

5.32 L'UNESCO, en outre, entreprendra une nouvelle activité de suivi. Afin d'appuyer le principe de l'utilisation de données probantes qui sous-tend la mise en œuvre de l'après-Programme d'action global, l'UNESCO mènera régulièrement des enquêtes thématiques pour identifier et analyser les questions, tendances et évolutions essentielles. Il s'agira d'intégrer des connaissances essentielles, avec preuves et données, dans les pédagogies les plus stratégiques et les plus efficaces de mise en œuvre de L'EDD pour 2030. Ce suivi thématique complètera celui, normatif, des progrès réalisés par les États membres qui sera assuré à l'aide de l'outil d'enquête conçu pour la cible 4.7.

5.33 Tout au long de la mise en œuvre de L'EDD pour 2030, il sera entrepris des évaluations périodiques de ses progrès.

27 Ce questionnaire présente certaines limites pour ce qui est de mesurer les progrès accomplis en matière d'EDD. Les thèmes d'EDD qu'il couvre ne s'excluent pas mutuellement, ne sont pas exhaustifs et n'accordent pas suffisamment d'attention à l'éducation non formelle et informelle. Pour remédier à cela, l'UNESCO prévoit de le réviser afin qu'il reflète plus complètement l'EDD.

Résolution de la Conférence générale de l'UNESCO Résolution 40 C/14

Cadre pour la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable (EDD) après 2019

La Conférence générale,

Rappelant les décisions 204 EX/28 et 206 EX/6.II,

Rappelant également la résolution 72/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans laquelle elle réaffirme le rôle de l'UNESCO en tant qu'organisme chef de file pour l'éducation en vue du développement durable (EDD) et reconnaît que l'EDD « fait partie intégrante de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation de qualité et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs de développement durable »,

Ayant examiné le document 40 C/23,

1. *Prend note* du large appui exprimé par les États membres au projet de cadre « L'EDD pour 2030 » ;
2. *Approuve* le cadre « L'EDD pour 2030 », et *invite* les États membres à le mettre activement en œuvre et à mobiliser des fonds pour les activités et programmes d'éducation en vue du développement durable (EDD) aux niveaux national, régional et mondial, selon qu'il conviendra ;
3. *Prie* la Directrice générale de porter le cadre « L'EDD pour 2030 » à l'attention de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui l'examinera et décidera des mesures qu'il conviendra de prendre ;
4. *Encourage* la Directrice générale à mobiliser tous les secteurs de programme et réseaux de l'UNESCO afin qu'ils intensifient leur contribution à l'éducation en vue du développement durable (EDD) et prennent une part active à la mise en œuvre du cadre « L'EDD pour 2030 » ;
5. *Exprime sa gratitude* au Gouvernement de l'Allemagne pour l'appui et la généreuse contribution apportés en vue de l'organisation, en juin 2020 à Berlin, de la manifestation internationale de lancement de *L'EDD pour 2030*.

Résolution adoptée sur le rapport de la Commission ED à la 16^e séance plénière, le 25 novembre 2019.

C. Paragraphe tiré de la résolution 72/222 (2017) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

L'Assemblée générale, (...)

2. *Réaffirme* que l'éducation au service du développement durable est un pilier de la réalisation du développement durable, comme il ressort de la Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au service du développement durable, qu'elle fait partie intégrante de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation de qualité et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs de développement durable, et se réjouit que la communauté internationale y voie de plus en plus une composante de toute éducation de qualité et de la formation permanente ;

<https://undocs.org/fr/A/RES/72/222>

D. Paragraphe tiré de la résolution 74/223 (2019) de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

L'Assemblée générale, (...)

7. *Encourage* les gouvernements à redoubler d'efforts en vue d'intégrer et d'institutionnaliser l'éducation au service du développement durable dans le secteur de l'éducation et les autres secteurs concernés, selon qu'il conviendra, en particulier en y allouant des moyens financiers, en faisant une place à l'éducation au service du développement durable dans les politiques en la matière, en donnant aux décideurs, responsables du secteur et éducateurs les moyens de leur vocation et en renforçant la recherche et l'innovation, le suivi et l'évaluation dans le domaine de l'éducation au service du développement durable de manière à promouvoir la généralisation des bonnes pratiques ;

<https://undocs.org/fr/A/RES/74/223>

E. L'histoire de l'EDD en bref

1972

Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm

- La Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm proclame que « *défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial (...)* ».
- **La recommandation 96 de la Conférence de Stockholm de 1972** considère l'éducation à l'environnement comme un moyen essentiel pour faire face aux crises environnementales mondiales. **Le principe 19 de la déclaration de Stockholm** stipule, entre autres, que « *il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes, en tenant dûment compte des moins favorisés, afin de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et donner aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs responsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement dans toute sa dimension humaine.* »

1977

Première Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement à Tbilissi (Géorgie)

- La Conférence a défini le rôle, les objectifs et les caractéristiques de l'éducation environnementale, et a énoncé plusieurs buts et principes de cette éducation.
- La Déclaration de Tbilissi a noté le « *rôle important joué par l'éducation environnementale dans la préservation et l'amélioration de l'environnement planétaire, ainsi que dans le développement rationnel et équilibré des populations à travers le monde* ».

1987

« Notre avenir à tous » (Rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, ou Rapport Brundtland)

- Le développement durable est défini comme un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

1992

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de Rio, Sommet planète Terre)

- Le chapitre 36 d'Action 21 fait la synthèse des discussions internationales sur le rôle déterminant de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public dans la réalisation du développement durable.
- « L'éducation revêt une importance critique pour ce qui est de promouvoir un développement durable et d'améliorer la capacité des individus de s'attaquer aux problèmes d'environnement et de développement ».
- **Changements climatiques** : L'article 6 de la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques** est consacré à l'éducation, la formation, la sensibilisation du public et l'accès aux informations en lien avec les changements climatiques.
- **Biodiversité** : L'article 13 de la **Convention sur la diversité biologique** appelle à « *mettre au point des programmes d'éducation et de sensibilisation du public concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique* », ainsi qu'un programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public, notamment l'activité prioritaire 10 (*renforcer l'éducation formelle et informelle concernant la biodiversité*)

2002

Sommet mondial pour le développement durable (Sommet de Johannesburg)

- Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg proposait de mettre en place une Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable.
- Dans sa résolution 57/254, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2005-2014 Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) et en a confié le pilotage à l'UNESCO.

2005

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014, DEDD) *La Décennie des Nations Unies pour l'EDD a « mobilisé des centaines de milliers de personnes dans le but de réorienter, à l'échelle mondiale, l'éducation vers un objectif primordial : apprendre à vivre et à travailler de manière durable ».*

- **Réduction des risques de catastrophe** : Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, puis Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

2009

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD à Bonn (Allemagne)

- La Déclaration de Bonn a attiré l'attention sur le fait que l'EDD était une « *mesure salvatrice* » pour l'avenir car elle donnait aux individus les moyens de changer, et a recommandé de promouvoir l'EDD en tant qu'« *investissement dans l'avenir* ».

2012

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20)

- « promouvoir l'éducation au service du développement durable et [...] intégrer plus activement la question du développement durable dans les programmes d'enseignement au-delà de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable »
- **Consommation et production durables** : programme Modes de vie durables et éducation du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (2012-2021)

2014

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD à Aichi-Nagoya (Japon)

- Lancement du Programme d'action global pour l'EDD (2015-2019). Le Programme d'action global vise à « *susciter et intensifier l'action à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation et de l'apprentissage afin d'accélérer la marche vers le développement durable* ». Il se concentre sur cinq priorités, considérées comme des leviers primordiaux pour faire progresser le programme de l'EDD.
- La **Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable** adoptée lors de l'édition 2014 de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD réaffirme que l'EDD est un moyen essentiel de mise en œuvre du développement durable.

2015

Les objectifs de développement durable (ODD) et le Programme de développement durable « Transformer notre monde »

- **La cible 4.7** exhorte à faire en sorte que « *d'ici à 2030, tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable [...]* ».
- **La cible 12.8** exige de « *faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature* ».
- **La cible 13.3** appelle à « *améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques [...]* ».

La Déclaration d'Incheon - Éducation 2030 : « *Reconnaissant le rôle important de l'éducation en tant que vecteur principal du développement et de la réalisation des autres objectifs de développement durable (ODD) proposés, notre vision est de transformer la vie grâce à l'éducation* ».

Programme d'action global pour l'EDD (2015-2019) « *Fondé sur les résultats de la Décennie, le Programme d'action global a pour but de susciter et d'intensifier des actions concrètes dans le domaine de l'EDD* ».

Conférence de Paris sur le climat (COP-21). Articles 11 et 12 de l'Accord de Paris, document final de la COP-21. Article 12 : « *Les Parties coopèrent en prenant [...] des mesures pour améliorer l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information [...]* »

2016

Villes et communautés durables : Nouveau Programme pour les villes adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)

2017

Résolution 72/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies – Il y est explicitement reconnu que l'EDD « fait partie intégrante de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation de qualité et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs de développement durable ».

Océans : Conférence des Nations Unies sur les océans, Appel à l'action et Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

- *« Appuyer les plans destinés à encourager l'action éducative au sujet de l'océan, [...] à mieux le faire connaître et à promouvoir le souci de sa conservation, sa restauration et son exploitation durable ».*

2019

40^e session de la Conférence générale de l'UNESCO : Adoption du Cadre pour la mise en œuvre de l'EDD après 2019 « L'EDD pour 2030 » (2020-2030)

Résolution 74/223 de l'Assemblée générale des Nations Unies – « Encourage les gouvernements à redoubler d'efforts en vue d'intégrer et d'institutionnaliser l'éducation au service du développement durable dans le secteur de l'éducation et les autres secteurs concernés ».



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation

L'Éducation au développement durable

Feuille de route

#EDDpour2030

La présente feuille de route énonce les défis urgents auxquels la planète est confrontée et souligne mise en œuvre du cadre « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des ODD (*L'EDD pour 2030*) » qui a été adopté afin de contribuer à l'Agenda 2030 et à ses 17 objectifs, et d'accroître la contribution de l'éducation à l'édification d'un monde plus juste et plus durable. *L'EDD pour 2030* intensifiera les activités mises en œuvre dans ses cinq domaines d'action prioritaires, en attirant davantage l'attention sur le rôle essentiel de l'EDD dans la réalisation des 17 ODD et des grandes transformations individuelles et sociétales nécessaires pour faire face aux défis urgents de la durabilité. La feuille de route expose également les principaux axes de mise en œuvre du cadre *L'EDD pour 2030*. Il est largement reconnu que l'EDD fait partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus particulièrement de l'objectif de développement durable (ODD) 4, et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres ODD.



Objectifs de
développement
durable